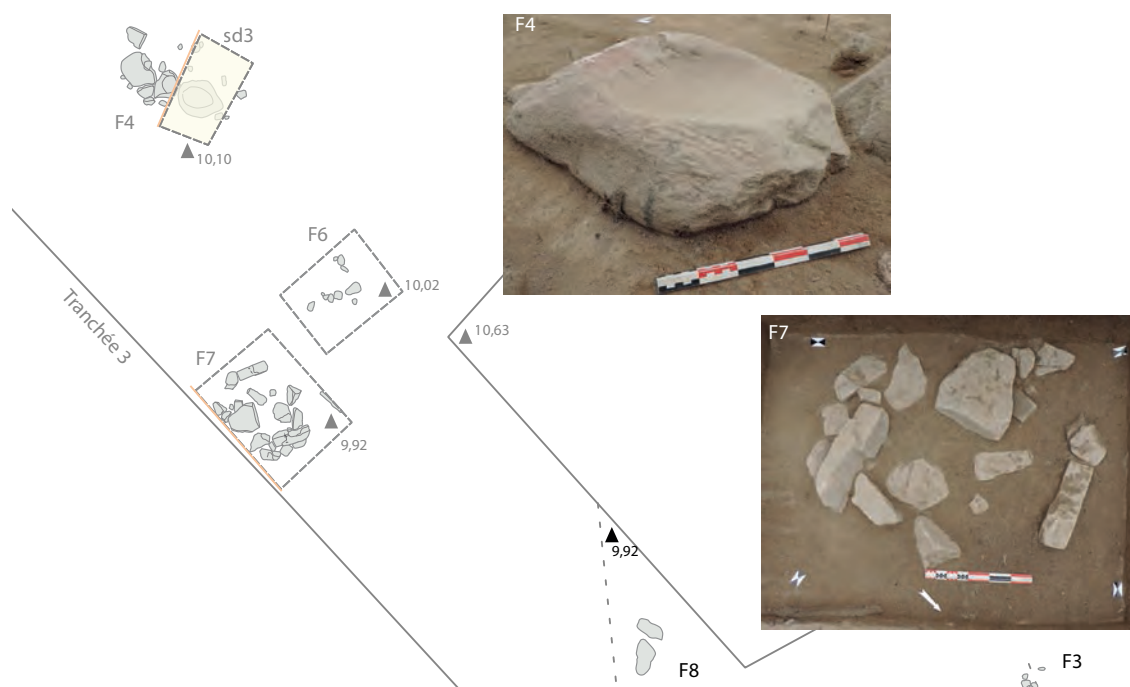


Bretagne, Morbihan, Locmariaquer

Vestiges du Néolithique à l'âge du Bronze à proximité du tumulus du Mané Lud

sous la direction de

Vérane Brisotto



Inrap Grand Ouest

Septembre 2020

Rapport d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
56116

Nr site
non communiqué

Entité archéologique
non communiqué

Arrêté de prescription
SRA 2020-005

Système d'information
Lambert 93, CC48

Code Inrap
D132592

Bretagne, Morbihan, Locmariaquer

Vestiges du Néolithique à l'âge du Bronze à proximité du tumulus du Mané Lud

sous la direction de

Vérane Brisotto

avec la collaboration de

**Philippe Boulinguez
Stéphan Hinguant
Emeline LeGoff
Hervé Morzadec
Delphine Mathonnat
Théophile Nicolas
Hélène Seignac
Anne-Sophie Paranthoën**

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon

CS 67737

35577 Cesson-Sévigné

Septembre 2020

Sommaire

I Données administratives, techniques et scientifiques

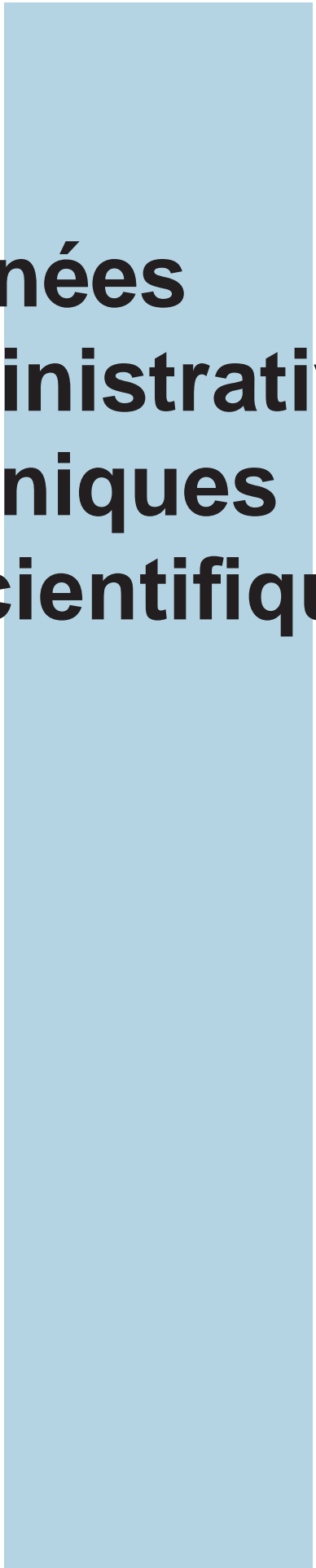
4	Sommaire
8	Fiche signalétique
9	Mots-clefs des thesaurus
10	Intervenants
12	Localisation de l'opération
13	Notice scientifique
13	État du site
14	Arrêté de prescription
23	Arrêté de désignation
24	Projet scientifique d'intervention

II Résultats

31	1. Le cadre de l'opération
31	1.1 Circonstances de l'opération
31	1.2 Localisation de l'opération
33	1.3 Contexte géologique et géomorphologique (S. Hinguant)
36	1.4 Contexte archéologique
38	1.5 Méthodologie
41	2. Résultats
41	2.1 Observations générales
42	2.2 Les vestiges empierrés
51	2.3 Les fossés
53	2.4 Etude de la céramique (T. Nicolas)
53	2.4.1 Catalogue par contexte de découverte
53	2.4.2 Catalogue par contexte de découverte
55	2.5 L'assemblage lithique (S. Hinguant)
58	2.6 Les éléments macrolithiques
60	Conclusion
61	Bibliographie
62	Liste des figures
63	Annexe : Résultats des datations ¹⁴C

III Inventaires

66	Inventaire des tranchées et des faits archéologiques
67	Inventaire du mobilier céramique
68	Inventaire de la terre cuite
68	Inventaire du mobilier métallurgique
69	Inventaire du mobilier lithique
70	Inventaire du mobilier macrolithique



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Morbihan (29)

Commune
Loqmariaquer

Adresse ou lieu-dit
Route d'Auray-Kérivaud

Codes

code INSEE
56116

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert 93 CC48

X : 253105
Y : 673622.9
Z : entre 4 et 9.5 m NGF

Références cadastrales

Commune :
Locmariaquer

Année : 2018

Section(s) : BE

Parcelle(s) : 42

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire des terrains

M. GOUZER Yves

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2020-005

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2020-163

Référence du projet INRAP
D132592

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

M. GOUZER Yves

Nature de l'aménagement

Lotissement

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Vérane Brisotto, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50

Dates d'intervention sur le terrain

Du 22/06/2020 au 02/07/2020

Surfaces

Emprise prescrite
7740 m²

Emprise des sondages
1172 m²

Ratio
15 %

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Protohistoire**
- Chalcolithique
- Âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Epoque moderne**
- Epoque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Fossé
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Megalithe
- Vestiges empierrés
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- ...

Mobilier

- nb
- 56 Industrie lithique
 - 5 Industrie macrolithique
 - Industrie osseuse
 - 330 Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - 31 Terre cuite
 - 1 Scorie

Etudes annexes

-
- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom, Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Ménez, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, SRA	Conservateur Régional Adjoint	Prescription et contrôle scientifique
Christine Boujot, SRA	Ingénieur d'Etudes	Contrôle scientifique
Yoann Chantreau	Ingénieur d'Etudes	Contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Brisotto Vérane, Inrap	Assistante d'études et d'opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom, Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, SRA	Conservateur Régional Adjoint	Prescription et contrôle scientifique
Christine Boujot, SRA	Ingénieur d'Etudes	Contrôle scientifique
Claude LePotier, Inrap	Directeur Interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire Général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur-Adjoint Scientifique et Technique Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du DAST Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Laurent Aubry, Inrap	Assistant technique Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Jean-Claude Durand, Inrap	Chargé d'opération de Recherches	Mise en place et suivi DICT
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire de base	Equipement
Stéphanie Hurtin, Inrap	Gestionnaire de collection	Gestion du mobilier
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Mise en place et suivi de l'opération
Marie Nolier, Inrap	Assistante	Logistique
Olivier Bréhélin, Inrap	Contrôleur de gestion	Suivi de l'opération

Intervenant technique

Prénom, Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Charrier TP	Entreprise de terrassement	Mise à disposition de la pelle avec chauffeur

Financement

Redevance d'archéologie préventive

Équipe de diagnostic

Prénom, Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Vérane Brisotto, Inrap	Assistante d'études et d'opération	Responsable scientifique
Hervé Morzadec, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Fouille, relevé
Stéphan Hinguant	Chargé d'opération et de recherche	Diagnostic géomorphologique et étude lithique
Yannick Fouvez	Technicien d'opération	Fouille
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Relevé du plan général

Équipe de post-fouille

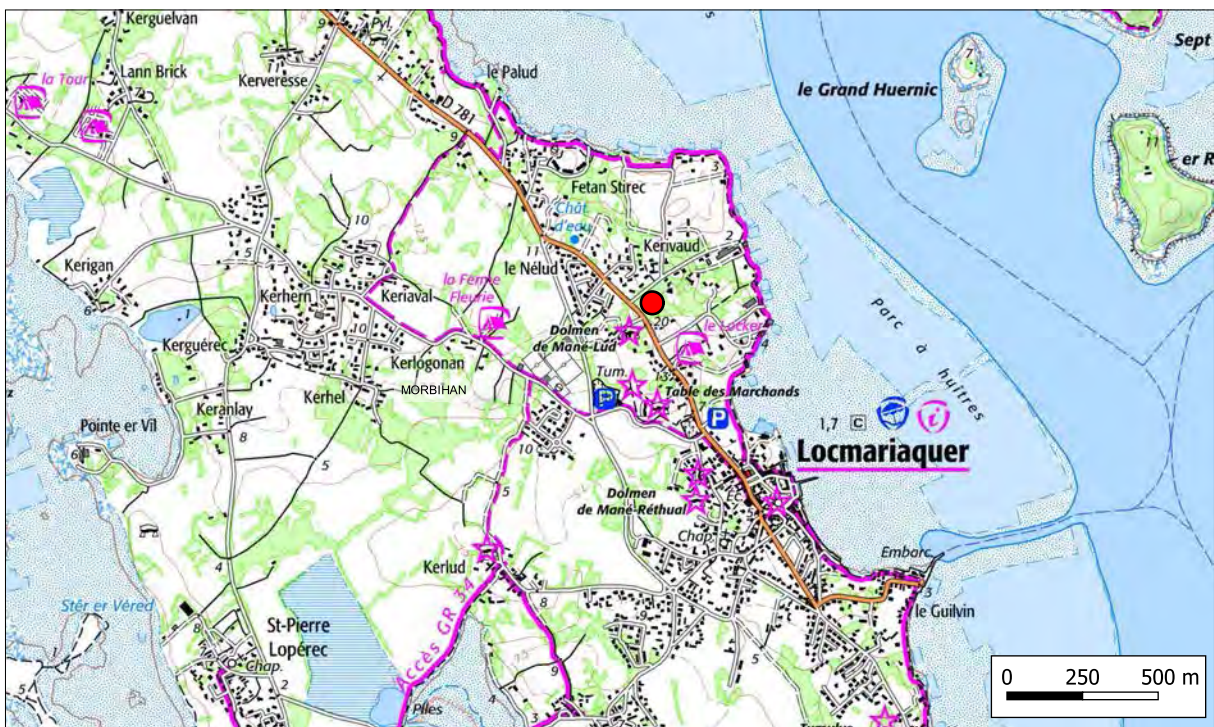
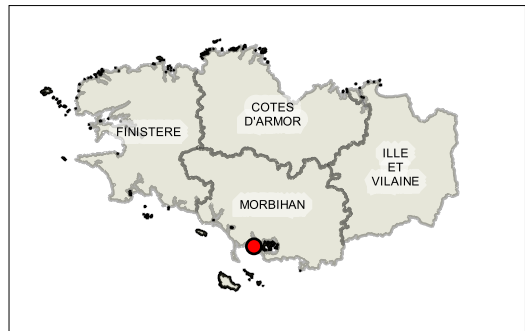
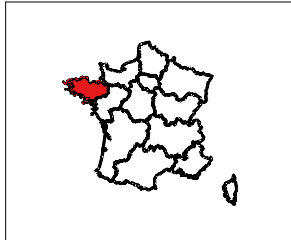
Prénom, Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Vérane Brisotto, Inrap	Assistante d'études et d'opération	Rédaction, DAO, SIG
Delphine Mathonnat	Technicienne d'opération	Traitement du mobilier
Stéphan Hinguant, Inrap	Chargé d'opération et de recherches	Etude géomorphologique, étude lithique et relecture
Théophile Nicolas, Inrap	Céramologue	Etude de la céramique
Hélène Seignac	Anthracologue	Tri charbons pour C14
Philippe Boulinguez	Topographe	Traitement topographique, SIG
Emeline LeGoff	Topographe	Assistance SIG
Anne-Sophie Paranthoën	Technicienne d'opération	PAO

Intervenants extérieurs

Beta Analytic (datation C14)

Localisation de l'opération

Région : Bretagne
 Département : Morbihan (56)
 Adresse/Lieu-dit : Route d'Auray - Kérivaud
 Coordonnées géographiques (RGF 93) et altimétriques :
 X : 253305
 Y : 673622,9
 Z : entre 9,5 m et 15 m NGF
 Section et parcelles : BD 42



Notice scientifique

Le diagnostic archéologique réalisé Route d'Auray à Locmariaquer sur une surface de 7740 m² à proximité du tumulus du Mané Lud a livré plusieurs vestiges empierrés dont certains sont structurés et relativement bien conservés. Parmi eux, figure un petit coffre funéraire.

D'autres amas de blocs dégagés de façon partielle paraissent moins bien conservés, mais sont néanmoins assurément anthropiques.

La présence notable d'éléments céramiques et lithiques prélevés aux abords de ces aménagements mais également lors du décapage des tranchées témoignent d'une occupation des lieux entre le Néolithique et l'âge du Bronze.

La présence de quelques terres cuites architecturales antiques et d'éléments céramiques médiévales, semble quant à elle résiduelle.

État du site

Les empièvements apparaissent entre 0,40 et 0,60 m de profondeur sous la surface actuelle.

Arrêté de prescription



COURRIER REÇU LE

10 Jan 2020

INRAP 69

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 6 janvier 2020

Direction régionale
des affaires culturellesService régional
de l'archéologieAffaire suivie par
Christine BOUJOT
Poste : 02 99 84.59.00
christine.boujot@culture.gouv.fr
Réf. : 2020/CB/VC/010Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
Réf : LOCMARIAQUER (56)
route d'Auray, Kérivaud

PJ : arrêté n° 2020-005

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté portant prescription de diagnostic archéologique relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Monsieur GOUZER Yves
22b avenue Pierre Odier
1224 CHENE-BOUGERIES

SUISSE

Le Département du Morbihan ayant un service archéologique agréé dispose d'un délai de quatorze jours pour faire connaître sa décision de réaliser le diagnostic. En conséquence, la présente notification ne vaut pas attribution du diagnostic archéologique.

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ

D132592



COURRIER REÇU LE

10 JAN 2020

INRAP 69

Direction régionale
des affaires culturellesService régional de
l'archéologie

Arrêté n° 2020-005 du 6 janvier 2020

ARRÊTÉ n° 2020-005 portant prescription de diagnostic archéologique

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018 DRAC/DSG en date du 19 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis de construire n° PC 56 116 19 T 0059 déposé par M. GOUZER Yves relatif au projet de lotissement sur un terrain situé route d'Auray, Kérivaud à Locmariaquer, reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 30 décembre 2019 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, le projet est localisé aux abords immédiats du monument mégalithique du Mané Lud, monument archéologique majeur du Néolithique, classé au titre des Monuments Historiques en 1889 ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Morbihan

Commune : LOCMARIAQUER

Lieu-dit : route d'Auray, Kérivaud

Cadastre : section : BD parcelles : 42

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 7 740 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. GOUZER Yves, 22b avenue Pierre Odier, 1224 CHENE-BOUGERIES (Suisse), à la commune de Locmariaquer, au Service départemental d'archéologie du Morbihan et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 6 janvier 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie



Yves MENEZ

Destinataires :
M. GOUZER Yves
SDAM
INRAP

Copie :
Communes Locmariaquer
Préfecture du Morbihan



**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2020-005
portant prescription de diagnostic archéologique**

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

région : Bretagne

département : Morbihan

commune : LOCMARIAQUER

lieu-dit : route d'Auray-Kérivaud

cadastre : section : BD. Parcelles : 42

pétitionnaire: M. GOUZER Yves

Emprise du diagnostic archéologique : 7 740 m²

Objectifs :

La région de Locmariaquer figure - par l'abondance et la variété des monuments mégalithiques qui s'y trouvent - parmi les lieux de réputation internationale pour ce qui concerne l'étude du mégalithisme et plus largement de la période du Néolithique. La commune est non moins renommée comme étant une agglomération antique majeure, qui occupe une place particulière (port important et prospère) dans la cité des Vénètes. Concernant le mégalithisme, le tumulus de Mané Lud (classé au titre des Monuments Historiques en 1889) figure parmi les monuments les plus emblématiques et les plus anciens non seulement de la commune mais de l'Europe.

L'opération de diagnostic archéologique aura pour objectifs :

- de contrôler l'existence de données complémentaires relatives à l'architecture du tumulus du Mané-Lud qui, coupé par la route départementale 781, devait s'étendre en partie au-delà de cette voie si l'on en juge par les plans des premières fouilles connues en 1863 par R. Galles. Bien que probablement endommagés, les abords de l'extrémité orientale du monument (concernés par le projet de construction en objet) peuvent conserver quelques éléments suffisants afin de préciser l'aspect de cette extrémité et d'identifier la destination initiale de ce secteur comme « façade » principale ou « arrière » de l'édifice. Les observations effectuées autrefois par R. Galles à la faveur d'une tranchée exploratoire sur la longueur du monument mentionnent l'existence, en cette partie du monument, de deux lignes courbes de pierres dressées bordant les structures d'une crypte funéraire. Toutes ces structures étaient noyées dans une couche de « vases » atteignant 4 m d'épaisseur. Aussi, devant l'intérêt exceptionnel de ces indications, la détection de plaquages de sédiments de couleurs et textures différentes (limons hydromorphes constituant ces « vases »), de traces d'aménagements du sol alentour (dallages, etc), de structures pierreuses ou fossoyées sera à même de fournir des indications indispensables au repérage des limites de l'édifice et/ou de ses éboulis ou de ses aménagements périphériques.
- outre les éléments architecturaux constitutifs du tumulus, ce secteur est susceptible de conserver les vestiges mobiliers et immobiliers d'installations et d'aménagements divers directement ou indirectement liés au fonctionnement du tombeau monumental : traces de fondation, de réfections, de remaniements, de circulation, d'extraction de matériaux et de diverses autres activités dont la présence et l'état de conservation sont à évaluer. Pour exemple, on retiendra que les dalles gravées qui composent le dolmen ajouté à l'extrémité occidentale du tumulus, correspondent à des stèles en réemploi probablement prélevées sur un ou plusieurs autres édifices mégalithiques alentours dont les emplacements restent à localiser.
- par ailleurs, des occupations post-néolithiques (âge du Bronze, âge du Fer, période antique, périodes médiévales) ont également marqué cette zone géographique de leurs empreintes (notamment pour la période antique avec une voie romaine qui passe non loin, les vestiges du théâtre etc.). Une opération de diagnostic archéologique, opérée en 1994 préalablement à la réalisation du projet immobilier du Domaine de Kérivaud dans des parcelles limitrophes à l'emprise du présent projet, a livré des vestiges (éléments de poteries néolithiques et de l'âge du Bronze, une urne cinéraire protohistorique), indices ténus mais néanmoins révélateurs de l'aménagement de ce site depuis le néolithique jusqu'au Moyen Âge.
- En conséquence, cette opération devra permettre d'évaluer l'impact des travaux sur les vestiges éventuellement en place, de rendre compte de leur nature, leur étendue, leur chronologie et leur degré de conservation, de réunir les arguments justifiant une opération de fouille préventive éventuelle.

Principes méthodologiques :

Le diagnostic archéologique sera à réaliser sur l'emprise du projet d'aménagement, conformément au plan annexé, selon un mode opératoire adapté. Outre les tranchées de sondages réalisées au moyen d'une pelle mécanique équipée d'un godet lisse travaillant en mode rétro, de plus larges fenêtres pourront être ouvertes en tant que de besoin afin de favoriser l'identification, la lecture et la datation d'éventuels niveaux de sols ou d'occupation en place ainsi que d'indices plus ténus. Une attention toute particulière devra être portée le long de la bordure sud de la parcelle (pied du tumulus?) et des décapages manuels pourront être réalisés au niveau des faits archéologiques mis au jour

Au moins 10 % de l'emprise devront être sondés. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Le service régional de l'archéologie devra être informé du démarrage du chantier, ainsi que des découvertes significatives.

Les sondages, comme les fenêtres complémentaires, seront replacés sur un plan général et devront faire l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouilles, ainsi que des coupes stratigraphiques (avec cotes altimétriques) et des photographies.

Le site sera replacé dans son contexte topographique, archéologique, historique et géographique (cadastres et plans anciens notamment).

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

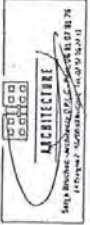
Fait à Rennes, le 6 janvier 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie



Yves MENEZ

PC 2



Section : BD
Parcelle : n° 42
Superficie : 7 740 m²

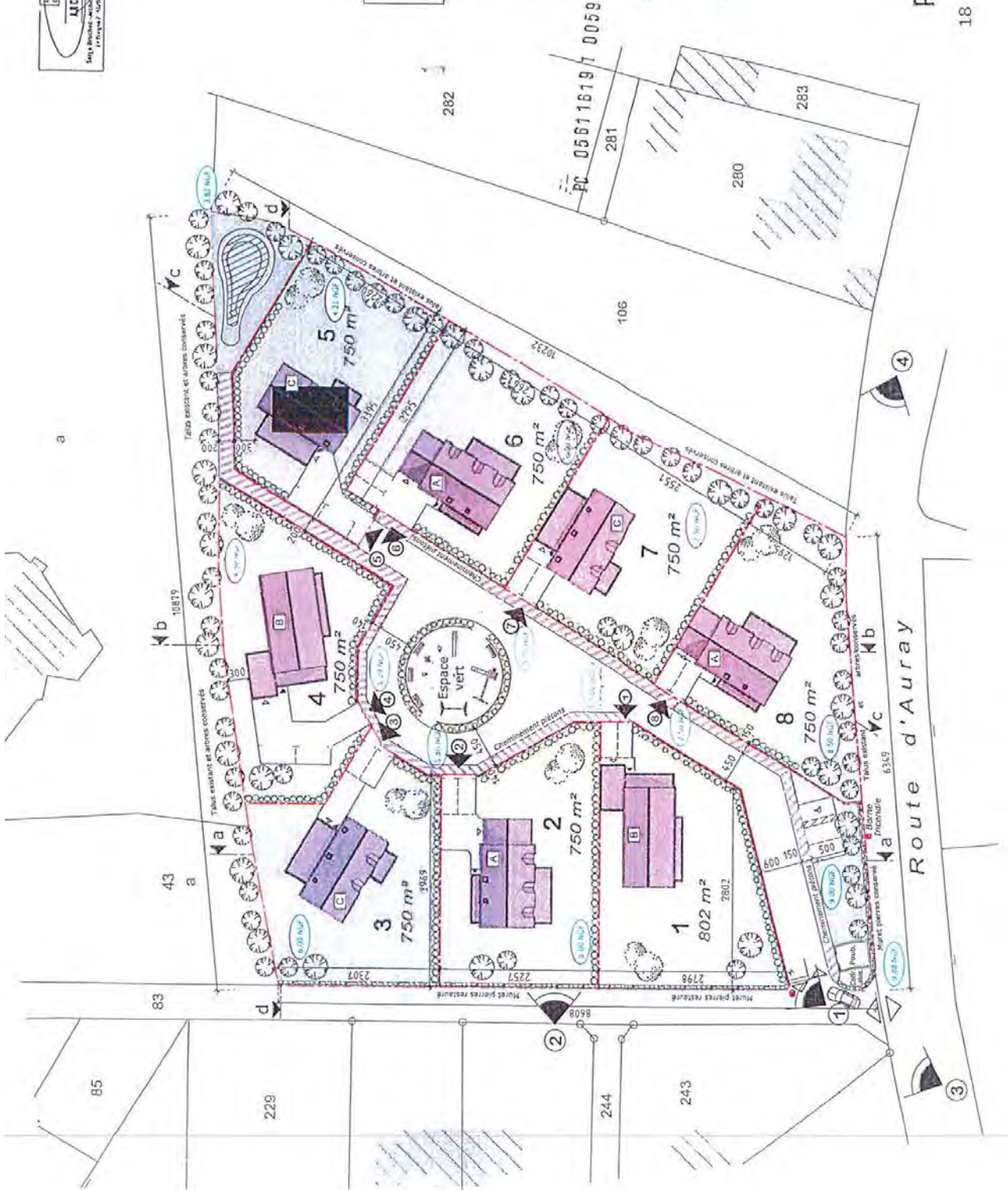
Terrains n° 1 et 4 :
Maison de plain pied
Modèle B

Terrains n° 2, 6 et 8 :
Modèle A

Terrains n° 3, 5 et 7 :
Modèle C

PLAN DE MASSE

18 déc. 2019 - ECH. 1/ 500^e



COURRIER REÇU LE

320
INRAP GO

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de BretagneService régional
de l'archéologieAffaire suivie par
Christine BOUJOT
Poste : 02 99 84.59.00
christine.boujot@culture.gouv.fr
Réf. : 2020/CB/VC/24

Rennes, le 10 janvier 2020

Le Conservateur régional de l'archéologie

à

Monsieur le Directeur interrégional

INRAP Grand-Ouest

37 rue du Bignon

CS 67737

35577 CESSON SEVIGNE cedex

Objet : attribution de diagnostic archéologique**REF.** :

Département : Morbihan


Commune : LOCMARIAQUER

Localisation : route d'Auray, Kérivaud

Arrêté : 2020-005

Conformément à l'article R.523-29 du code du patrimoine, il vous est attribué la réalisation du diagnostic relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence, le Département du Morbihan n'ayant pas souhaité réaliser cette opération.

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER

Arrêté de désignation



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE
25 MAI 2020
10h 00
INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2020-163 du 25 mai 2020

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2020-163 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2020-005

La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 21 février 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 9 mars 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2020-005 du 6 janvier 2020 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à LOCMARIAQUER, route d'Auray, Kérivaud (56) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Vérane BRISOTTO (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2020-005.

Article 2 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Vérane BRISOTTO.

Fait à Rennes, le 25 mai 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER

Destinataire :
Mme Vérane BRISOTTO

Copie :
Inrap
Commune de Locmariaquer

Projet scientifique d'intervention



Le Directeur-adjoint scientifique et technique

Réf : MB/TA/2020/446

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n°1A 180 867 8277 2

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
«LOCMARIAQUER (56), ROUTE D'AURAY-
KERIVAUD »

Opération : D132592 – Arrêté n° 2020-005

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 17/02/2020

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 10 janvier 2020 portant sur le diagnostic dénommé « LOCMARIAQUER (56), ROUTE D'AURAY-KERIVAUD » sur la commune de Locmariaquer dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 20 janvier 2020.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

pc

P.J. : projet de diagnostic



Diagnostic archéologique D132592 LOCMARIAQUER (56), ROUTE D'AURAY-KERIVAUD

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Morbihan
Commune	Locmariaquer		
Lieu-dit	ROUTE D'AURAY-KERIVAUD		
Cadastre	Locmariaquer : BD 42		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2020-005	10-01-2020	7740 m ²	20/01/2020	17/02/2020
Modification	-				

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2020-005, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 10% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques. Une attention plus large sera portée le long de la bordure sud de la parcelle afin de confirmer ou non la présence du tumulus du Mané-Lud.

5.- Volume des moyens prévus

• Tranche Ferme

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	3 jours
Technicien	3 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	1 jour	1 jour

• Tranche Provisionnelle

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	2 jours
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (Céramo et lithique)		6 jours
Topographe	2 jours	1 jour

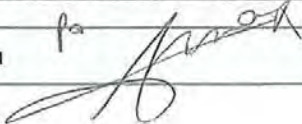
Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	3 jours	2 jours

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
7 jours	7 jours	A définir ultérieurement

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST	
Michel-Alain Baillieu	

II. Résultats

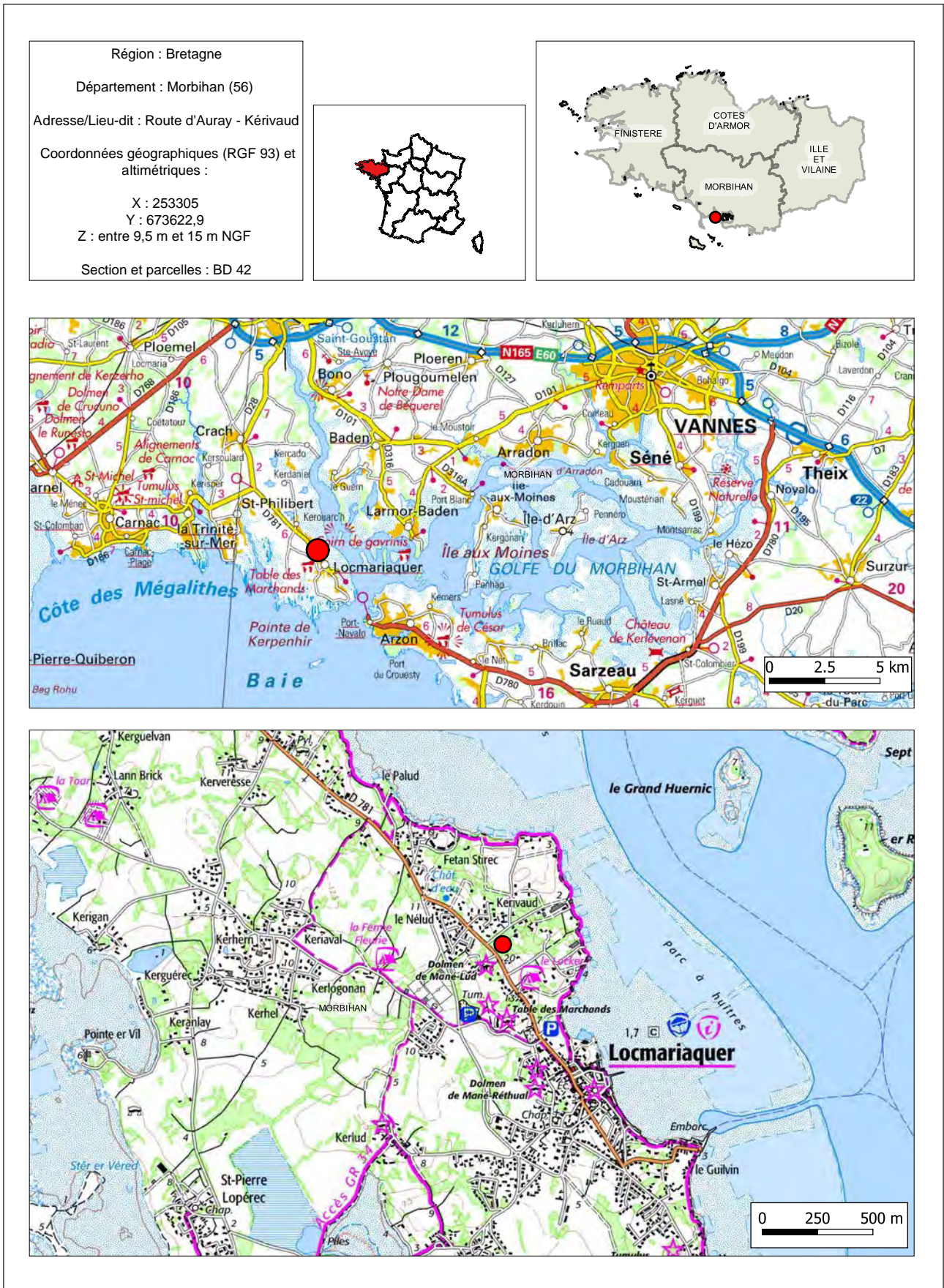


Fig.1 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, Localisation du diagnostic sur fond de carte IGN au 1/250000° et au 1/25000° (© V. Brisotto, Inrap)

1. Le cadre de l'opération

1.1 Circonstances de l'opération

Suite à la demande d'un permis de construire un lotissement à proximité immédiate du tumulus du Mané Lud (classé au titre des Monuments Historiques en 1889) sur la commune de Locmariaquer, le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne a prescrit un diagnostic archéologique sur une surface de 7740 m².

1.2 Localisation de l'opération

La commune de Locmariaquer occupe la pointe d'une presqu'île qui borde le côté occidental du golfe du Morbihan (**fig.1**). Le projet de construction concerne la parcelle 42 de la section BD du cadastre de 2018. Située au nord-ouest du bourg, l'emprise longe la départementale 781 qui coupe l'extrémité orientale du tumulus du Mané Lud, (**fig.2**, **fig.3** et **fig.4**).

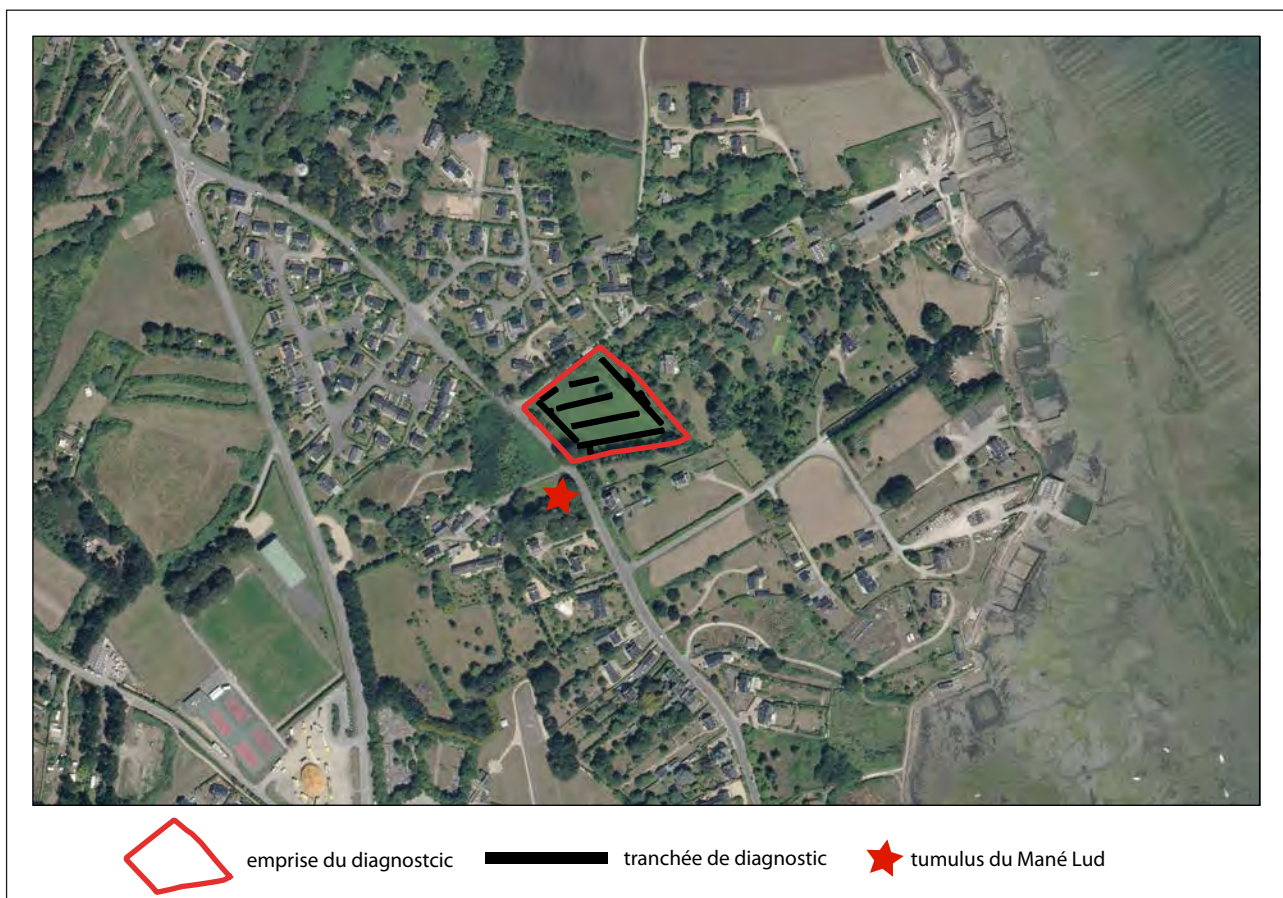


Fig. 2 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, Localisation du diagnostic sur ortho photographie (© V. Brisotto , Inrap, sources © IGN-BdOrtho)

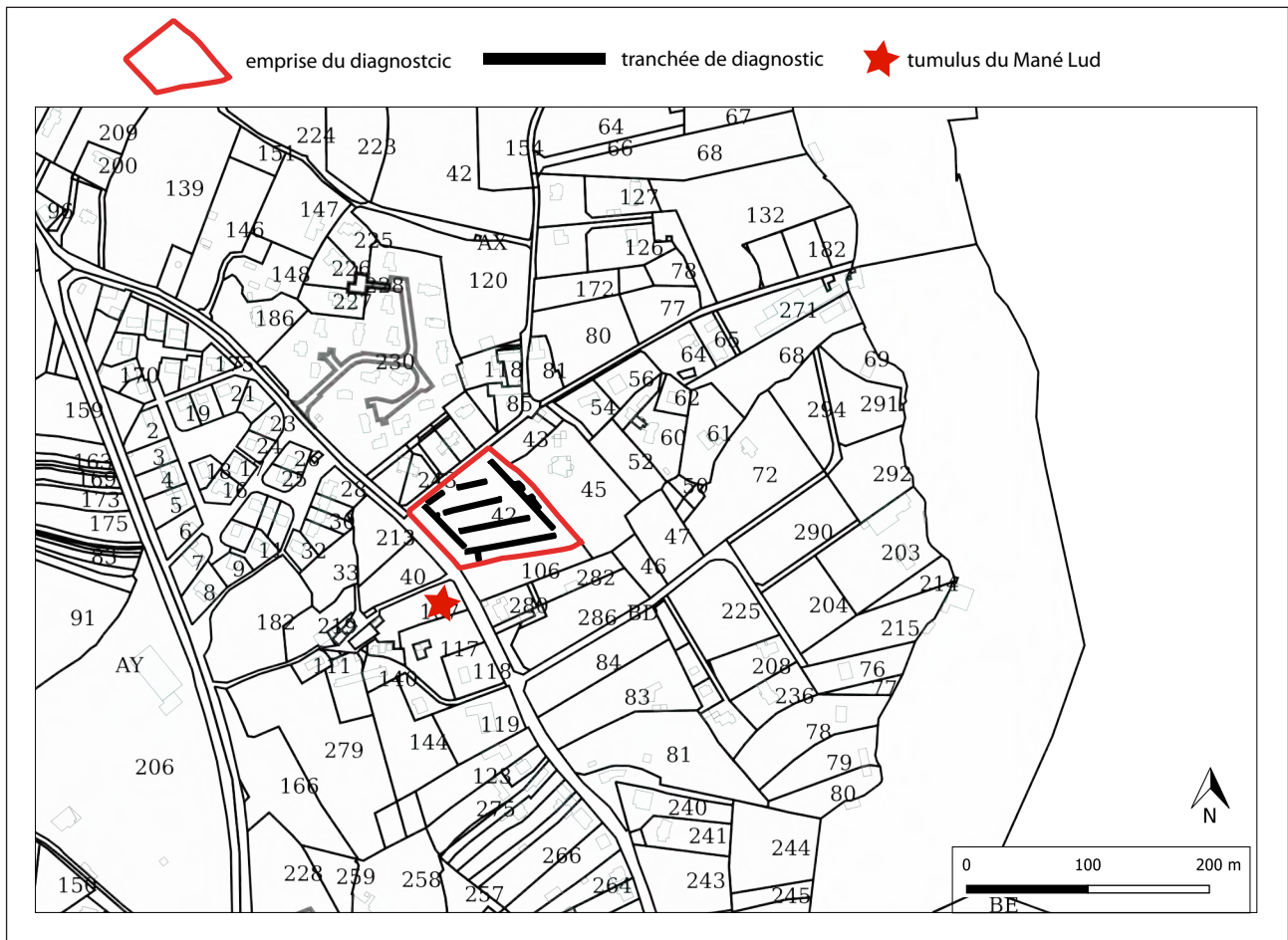


Fig. 3 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, Localisation du diagnostic sur plan cadastral actuel (© V. Brisotto , Inrap, sources ©IGN-BdParcellaire)



Fig. 4 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, Vue de la Route d'Auray (de l'est) de l'emprise du diagnostic et du tumulus du Mané Lud (source © GoogleEarth)

La parcelle se localise donc juste en limite nord-est du monument. Topographiquement, la parcelle occupe un terrain en pente située entre 9,5 et 15 m NGF (fig.5). Cette déclivité nettement perceptible en contrebas du monument qui le surplombe correspond à un versant naturel rejoignant le trait de côte.

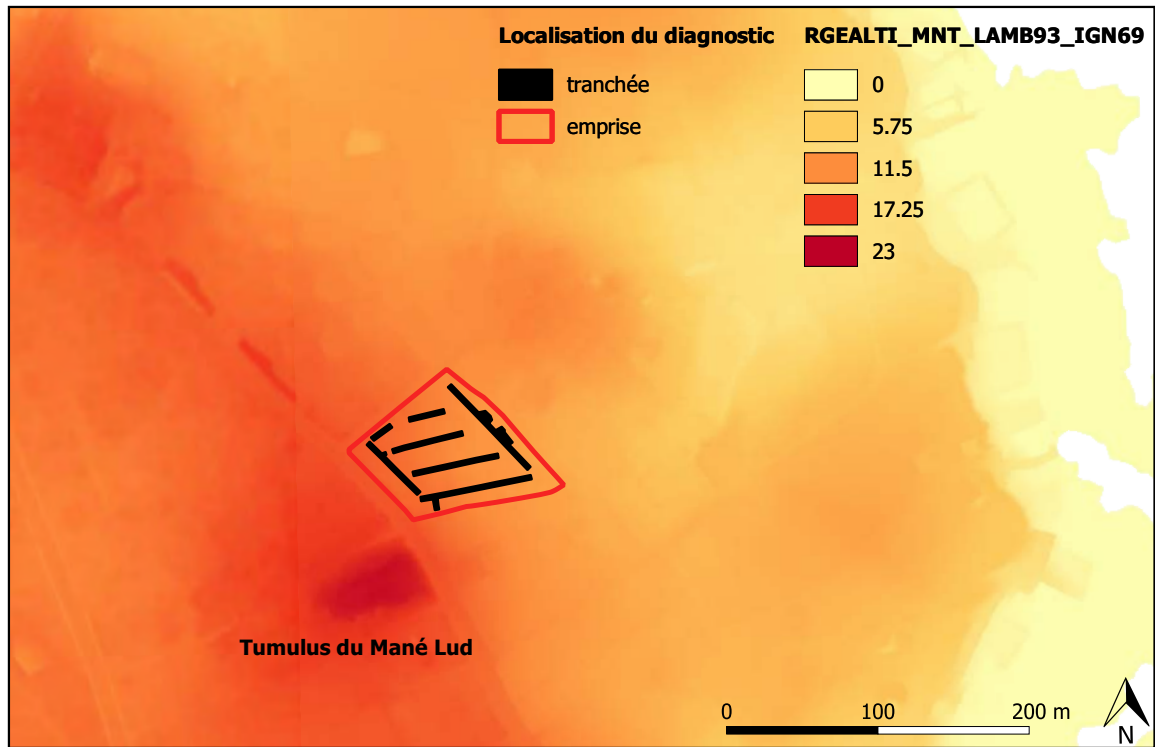


Fig.5 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, Localisation du diagnostic sur fond de plan RGEALTI-MNT-Lambert93-IGN69 (© V. Brisotto, Inrap, source ©IGN-BdAlti)

1.3 Contexte géologique et géomorphologique (S. Hinguant)

D'après la carte géologique au 1/250000° du BRGM (la carte au 1/50000° n'étant pas encore éditée), la zone d'étude repose sur des formations de leucogranite à biotite et muscovite (fig. 6).

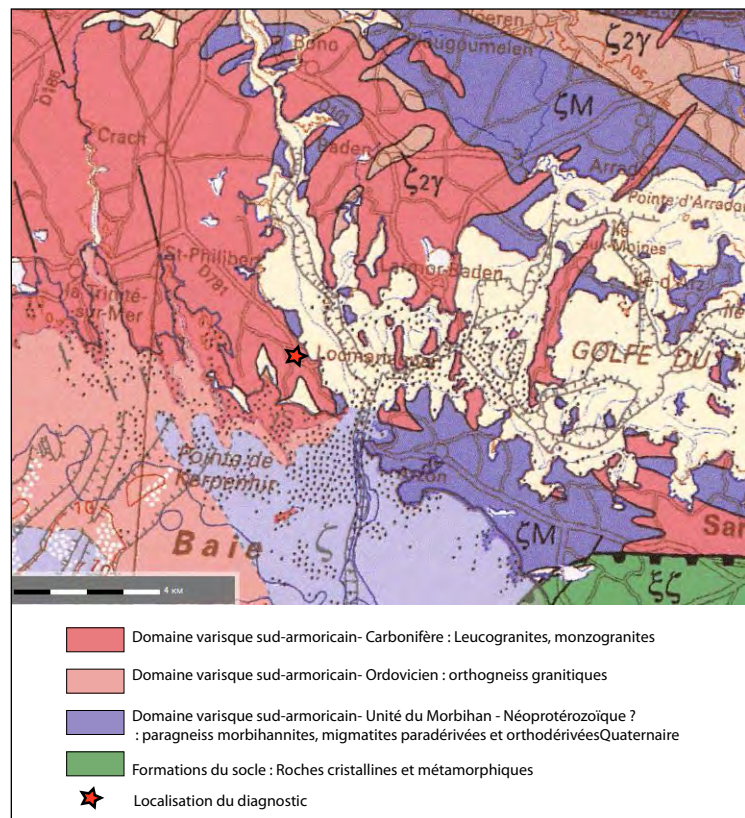


Fig.6 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, Localisation du diagnostic sur fond de carte géologique au 1/250 000° (© V. Brisotto, Inrap, source ©BRGM-InfoTerre)

À l'échelle de l'emprise, le substrat granitique a été très vite atteint en haut de pente notamment dans les extrémités de tranchées se situant dans le quart nord-ouest de l'emprise (fig.7). On observe une orientation nord-ouest/sud-est des bancs granitiques. Le recouvrement sédimentaire se développe dans le sens de la pente selon un axe sud-ouest/nord-est et s'accroît en direction du sud-est. L'arène granitique est atteinte localement entre 0,50 et 1m de profondeur, une interface composée d'un petit lit de galets de quartz surmontant ponctuellement les niveaux arénacés.

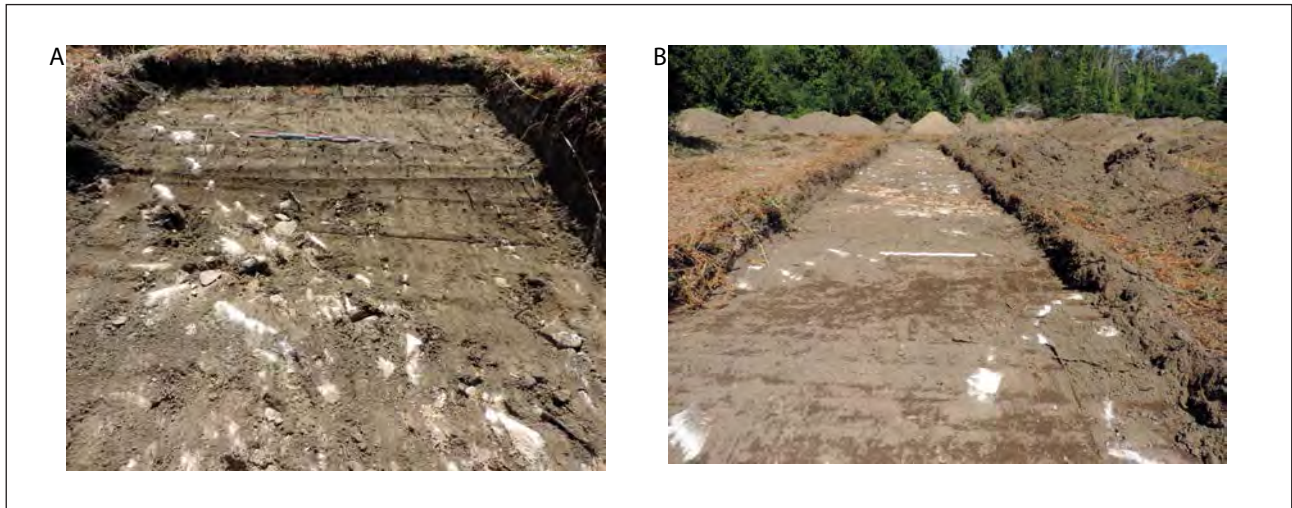


Fig.7: Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, A – vue du nord-est de la tranchée Tr 6 ; B- vue de l'ouest de la tranchée Tr7 (© V. Brisotto, Inrap)

L'étude du contexte sédimentaire de ce versant se fonde sur les observations réalisées sur les coupes des tranchées et notamment sur 8 logs stratigraphiques pour l'essentiel levés dans le sens de la plus grande pente, ceux de la tranchée Tr2 permettant de visualiser l'intégralité des dépôts sur un même axe (fig.8). Les vestiges archéologiques détectés peuvent ainsi être replacés dans la dynamique sédimentaire des dépôts superficiels, du sommet à la base du versant.

Sur l'ensemble de la parcelle, à l'exception de la partie haute et notamment dans le quart nord-ouest, la couverture sédimentaire s'épaissit rapidement et approche voire dépasse le mètre. Des caractéristiques communes constituent cependant la stratigraphie générale et la nature des dépôts, plus ou moins épais, qui s'agencent sub-horizontalement avec des limites nettes, peu ou pas déformées dans les horizons supérieurs, davantage diffuses pour les couches inférieures. La position de versant de la parcelle investie, et surtout la nature du substratum géologique, expliquent le caractère sablo-graveleux dominant des sédiments. Meuble et particulièrement bien drainant, cet ensemble sédimentaire ne présente aucune hydromorphie, à l'exception notable de la zone basse (fig.8, Tr3, Tr2, Log. 4) où l'arène fluée et les horizons inférieurs sont affectés de marbrures jaune-orangées et contiennent des nodules et concrétions ferro-manganiques (FeMn). L'absence de pseudogley est cependant notable et il ne s'agit pas ici d'une zone régulièrement ennoyée mais simplement affectée temporairement par le battement de nappe.

Cinq unités stratigraphiques principales sont identifiables dans les logs stratigraphiques avec, de haut en bas :

TV - Terre humique sablo-graveleuse brun gris homogène, meuble. Horizon Ap, labour récent à sole assez bien soulignée vers -0,30 m sous la surface actuelle.

US1 - Limon sablo-argileux brun gris homogène, compact, sans inclusion.

US2 - Limon sablo-graveleux brun jaune, homogène, compact, davantage brun gris avec hydromorphie en bas de pente (Log 4).

US3 - Limon sablo-graveleux brun homogène, compact, brun orangé en Log. 4 (hydromorphie à glosses gris jaune).

US4 - Limon graveleux brun clair homogène, compact, inclusions de petits galets de

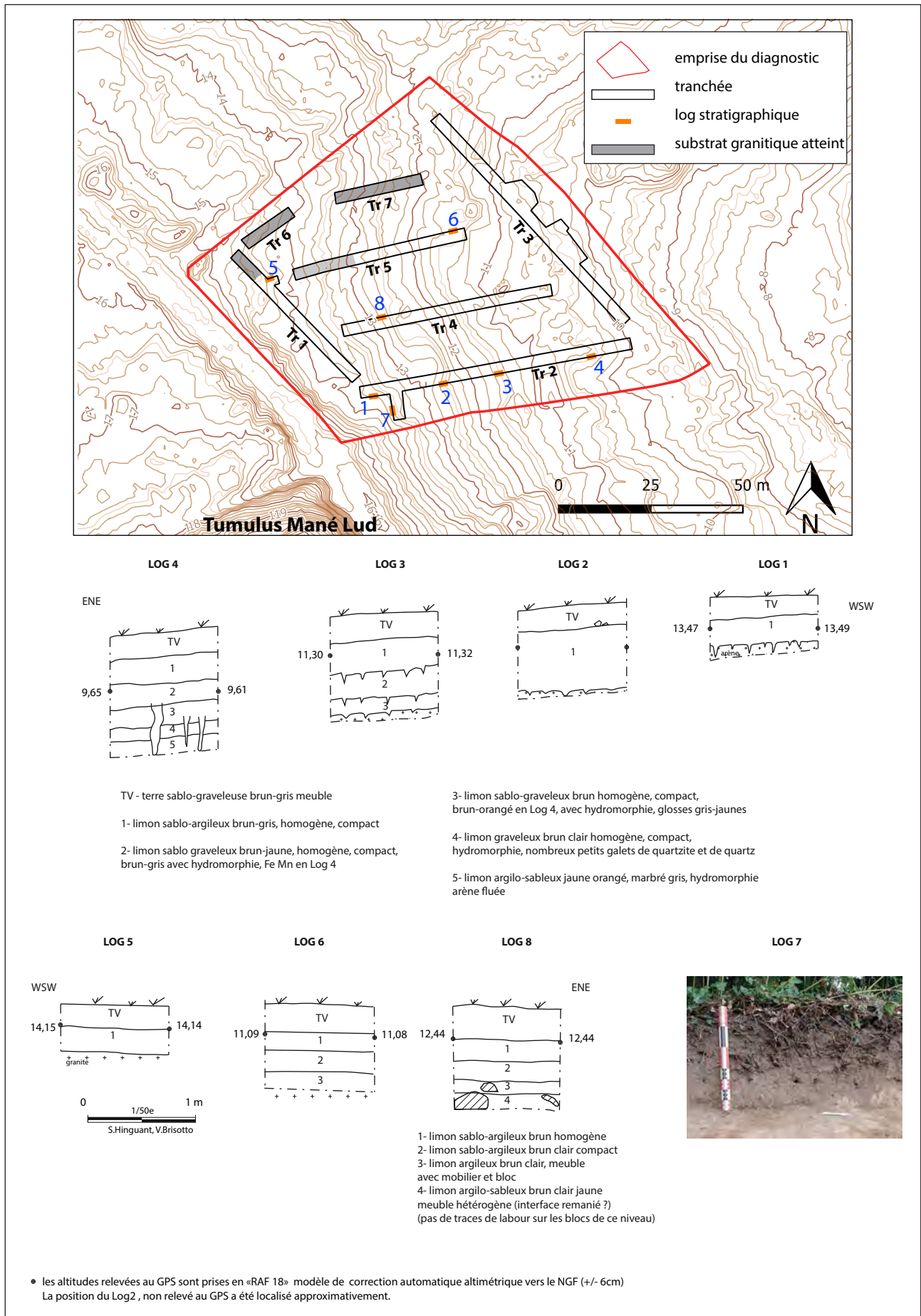


Fig.8 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, Localisation des logs sur fond de plan avec courbes de niveau et relevés des logs stratigraphiques au 1/50e (relevés S. Hinguant (log 1 à 4), V. Brisotto (log.5 à 8), (© V. Brisotto, Inrap, source © IGN-BdAlti)



Fig.9 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, log 4 de la tranchée Tr2 (© V. Brisotto, Inrap)



Fig.10 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, log 8 de la tranchée Tr4 (© V. Brisotto, Inrap)

quartz/quartzite, hydromorphie marquée. Présent uniquement en Log. 4.

US5 – Limon arénacé sablo-graveleux jaune orangée. Hydromorphie (FeMn). Présent uniquement en Log. 4.

À la base des coupes, se développe un niveau arénacé mêlant parfois des blocs altérés ou relativement sains du substratum. Peu épais, il se rapporte à l'érosion physico-chimique de la roche et son absence indique des phases de mise à nue (érosion) du toit du substratum avant son enfouissement par les formations superficielles. Celles-ci correspondent à des colluvions incluant les altérites sableuses locales, avec une charge argileuse peu marquée (US 5 à 1).

Atteignant jusqu'à plus d'un mètre d'épaisseur (**fig.8, Tr.2, Logs 3 et 4 et fig.9**), les formations décrites sont affectées par une pédogenèse à horizons organiques sombres, plus ou moins bien marqués en haut de versant et totalement diffus ou masqués en bas de pente à cause de l'hydromorphie. De la surface à la base, s'identifient la couche de terre arable (TV, Ap), un horizon d'éluviation E (US 1) puis un horizon d'illuviation (Bh) à structure plus ou moins ouverte (US 2). L'US 3 marque sans doute la racine d'un sol ancien tronqué (Bt), polycyclique, ce que soulignent les glosses et langues de pédogenèse qui affectent cette unité et celles sous-jacentes (US 4 et 5). Bien que l'hydromorphie rende complexe la lecture de ces strates inférieures, la dominante sablo-argileuse, comme la granulométrie de l'US 3, indiquent le développement de ce sol sur des colluvions arénacées.

Le contexte morpho-sédimentaire de ce versant demeure au final simple et homogène et il convient de souligner ici qu'aucune unité ou aucun lambeau de couche ne peut être mis en lien avec un étalement des terres du tertre du Mané Lud. La dominante sablo-graveleuse des unités stratigraphiques et l'épaisseur graduelle des couches sont cohérentes avec l'érosion/accumulation du versant granitique. Les perturbations post-dépositionnelles sont peu nombreuses (chablis ou bioturbations diverses), on note de rares blocs erratiques, et la pédogenèse a généré un sol riche et meuble. Signalons toutefois un secteur de la parcelle en milieu de pente (**fig. 8, Tr.4, Log. 8 et fig.10**) ou un épaissement important des formations superficielles est noté en comparaison avec les données à altimétrie similaire (**fig.8 Tr. 1, Log. 5 ; Tr. 2, Logs 1, 2 et 7**). Le contexte topographique immédiat ne montre aucune anomalie et la stratigraphie atteint pourtant ici jusqu'à 0,80 m de profondeur, se décomposant en unités horizontales sablo-graveleuses similaires à celles observées par ailleurs, bien que dans une dominante de couleur davantage brun clair. Aucune explication archéologique ne paraît être en cause et sans doute avons-nous simplement affaire à une dépression naturelle ponctuelle dans le toit de la roche, entièrement comblée par les colluvions.

1.4 Contexte archéologique

La commune de Locmariaquer compte un nombre considérable de sites archéologiques répertoriés à la Carte Archéologique (**fig.11**).

En dehors de l'importance de la cité antique, nous nous attarderons sur les vestiges mégalithiques très nombreux sur l'ensemble du territoire et tout particulièrement aux abords de notre emprise. Si l'ensemble que forment le dolmen de la Table des Marchand, le grand menhir brisé et son alignement et le tumulus d'Er Grah, se situe à moins de 500 m de l'emprise du projet, c'est avec le tumulus du Mané Lud que la parcelle prescrite est la plus proche.

Ce monument fait partie des plus grands tumulus de la région. Il est connu essentiellement pour sa tombe à couloir qui comporte de célèbres gravures mais qui ne constitue qu'une adjonction secondaire au monument le plus imposant. Il fut fouillé par R. Galles et A. Mauricet en 1863 et 1864 (Galles, Mauricet, 1864) qui en établirent un premier plan sommaire (**fig.12**). En dehors des différents relevés et interprétations des gravures présentes sur les dalles du dolmen par différentes personnalités (Davy de Cussé, de Closmadeuc, de Mortillet), le monument fait une nouvelle fois l'objet de fouilles par Z. Le Rouzic en 1911 (Le Rouzic, 1911). Il se compose donc d'un

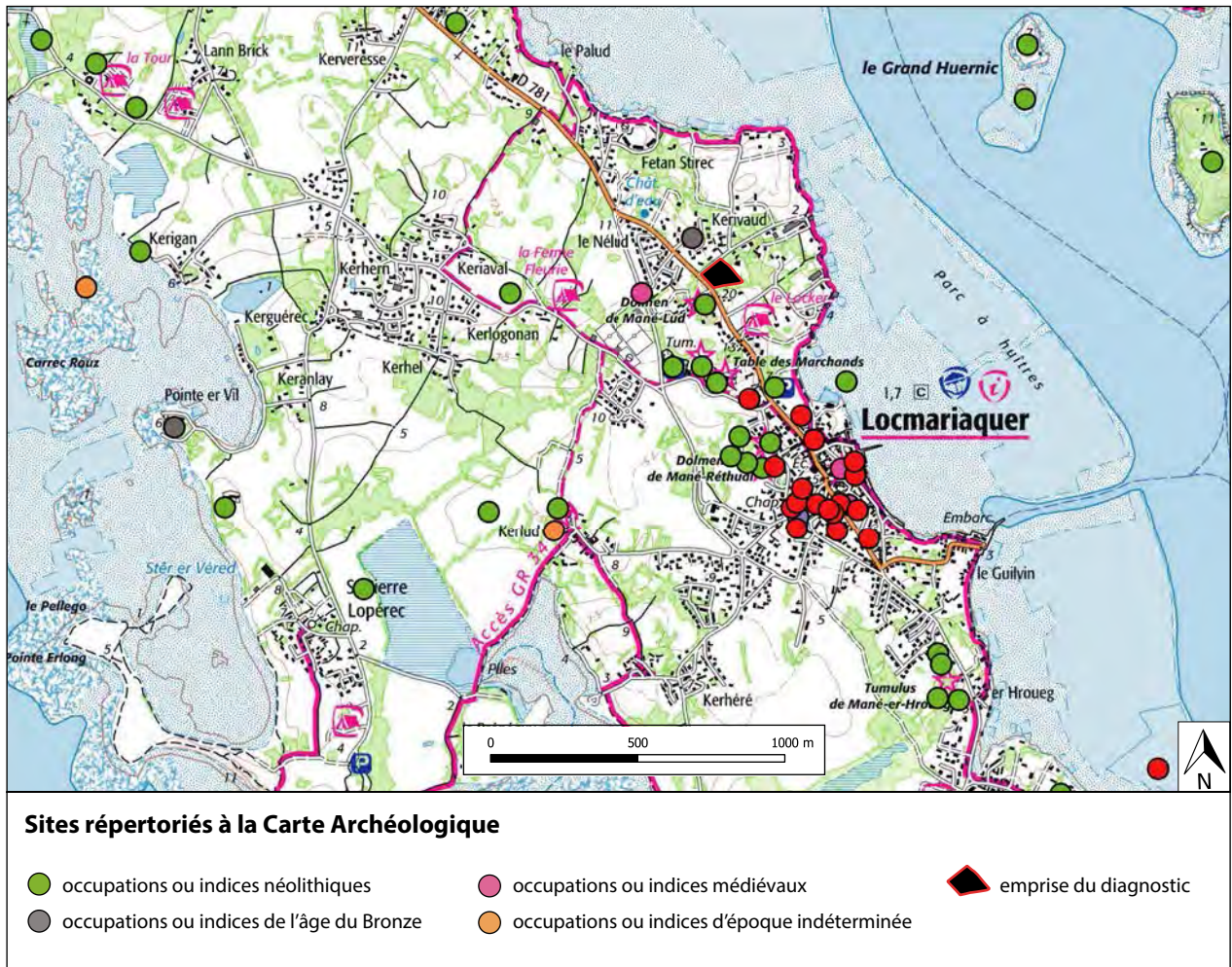


Fig.11 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kériveraud, Localisation du diagnostic sur fond de carte archéologique (© V. Brisotto, Inrap, source ©, Carte Archéologique-SRA)

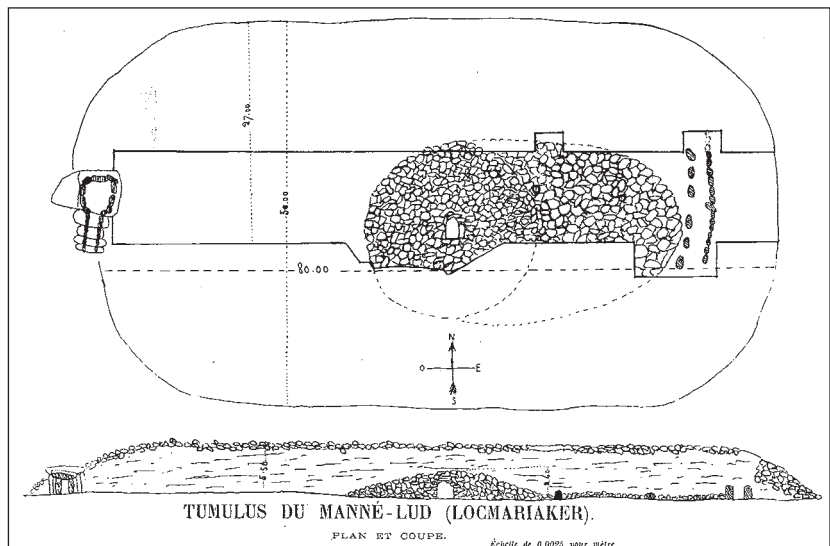


Fig.12 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kériveraud, Plan du Mané Lud (Galles et Mauricet, 1864)

dolmen attribué au Néolithique moyen constitué de 29 blocs supportant 5 dalles de couverture. Huit des supports sont gravés et portent plusieurs symboles fréquents dans le mégalithisme régional (cornu, haches, serpentiforme, cupules...). Ces gravures ont récemment fait l'objet de relevés et d'analyses approfondies mettant en évidence notamment la gravure d'un cachalot (Cassen, 2007 ; Cassen et alii, 2005).

Ce dolmen orienté nord/sud jouxte l'énorme butte longue de 80 m, large de 50 m et haute de 5,50 m, d'orientation est/ouest. Cette masse de terre et de pierres qui renfermait une première tombe sous forme de ciste serait antérieure au premier dolmen et daterait probablement des débuts du Néolithique. Son extrémité orientale présentait deux arcs de cercle de pierres dressées au sommet desquelles se trouvaient plusieurs crânes de chevaux. C'est sans doute les travaux de la route nationale 781 aujourd'hui déclassée en départementale et qui reprenait un axe antique (Pirault, 2003) qui a détruit l'extrémité orientale du monument. Par ailleurs deux opérations préventives ont eu lieu récemment sur le secteur de Kérivaud. Celle réalisée en 2008 concerne deux petites fenêtres de 160 m² sur l'actuelle parcelle 282 (105a du cadastre de 2008). Elle n'a livré aucune structure archéologique (Roy, 2008). La seconde, concernant le lotissement de Kérivaud, a permis de sonder une surface de 2,5 ha sur les anciennes parcelles 88,116,137,143 de la section AX du cadastre de 1994. Elle a mis en évidence plusieurs fosses anthropiques dont certaines correspondent à d'anciennes carrières, une structure de combustion, ainsi qu'un petit lot de tessons céramiques assez érodés retrouvés majoritairement dans les colluvions expliquant le mélange d'éléments néolithiques, protohistoriques et médiévaux. L'une des fosses a tout de même livré une urne cinéraire datant de la fin du Néolithique ou de l'âge du Bronze ancien. Quelques pièces lithiques en silex et en quartz ont également été prélevées (Gaumé, 1994).

1.5 Méthodologie

L'intervention s'est déroulée sur le terrain du 22 juin au 2 juillet 2020, mobilisant deux à trois archéologues de l'INRAP et un chauffeur de pelle hydraulique 18 t, munie d'un godet lisse de 3 m. Nous n'avons rencontré aucune difficulté technique pour l'ouverture des tranchées qui ont été effectuées dans le sens de la pente (WSW/ESE), hormis deux d'entre elles localisées en haut et bas de pente et orientées NW/SE (**fig.8**). Le décapage s'est effectué entre 0,20 m et 1 m de profondeur en bas de pente où ponctuellement nous avons eu des remontées de nappe phréatique. Des extensions ont parfois été nécessaires à la compréhension des vestiges. Ceux-ci ont été numérotés de 1 à n dans chaque tranchée, elles-mêmes numérotées de 1 à n. Sept tranchées ont ainsi été ouvertes totalisant une surface de 1172 m². Les aménagements empierrés ont été dégagés manuellement dès l'apparition de blocs repérés au décapage. Des sondages également manuels y ont également été réalisés pour deux d'entre eux. Un réseau fossoyé a quant à lui été sondé mécaniquement. Les faits empierrés ont été relevés par photographies verticales puis traités en post-fouille sous QGIS. Les relevés des sondages et des logs stratigraphiques ont été réalisés sur le terrain à l'échelle au 1/20^e. Ces derniers ont été effectués par un géomorphologue, venu une demi-journée sur le terrain. L'ensemble des tranchées, des faits et des coupes a été relevé au GPS sous le modèle « RAF 18 » qui est un modèle de correction altimétriques vers le NGF (+/- 6 cm). Le mobilier recueilli sur le terrain a été traité et conditionné en post-fouille puis réparti entre les différents spécialistes.

À l'issue de l'opération les tranchées ont été rebouchées avec mise en place de géotextile ou de grillage avertisseur couvrant partiellement les principaux aménagements empierrés.

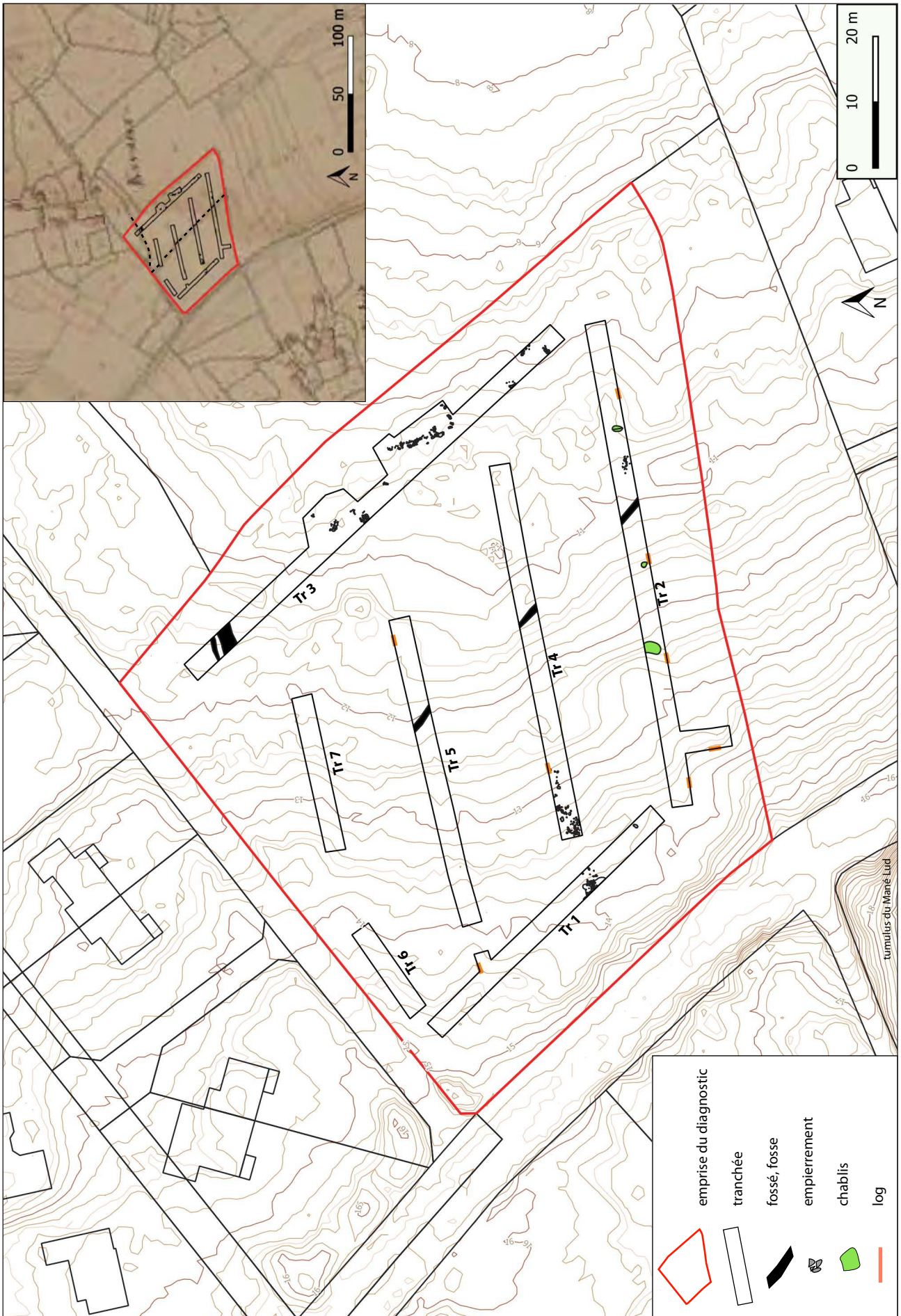


Fig.13 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, plan général du diagnostic sur fond de plan cadastral avec courbes de niveau (© V. Brisotto, Inrap, sources © IGN-BdAlti, ©IGN-BdParcellaire)

2. Résultats

2.1 Observations générales

Le diagnostic réalisé sur la parcelle BD 42 de la commune de Locmariaquer a permis d'ouvrir sept tranchées dont cinq se sont avérées positives (*tranchées 1 à 5*) (**fig.13**). Les vestiges mis au jour se situent principalement dans les *tranchées Tr 1,2,3,4* auxquelles on peut ajouter la *tranchée Tr 5* pour un fossé moderne présent sur le cadastre napoléonien (**fig.13**). Hormis ce fossé ainsi qu'un autre système fossoyé mis en évidence dans la *tranchée Tr 3* et présent par ailleurs sur le cadastre de 1840, tous les autres vestiges correspondent à des aménagements empierrés. Après vérification des remontées du substrat granitique ou de certains blocs erratiques isolés, les concentrations de pierre mises en évidence s'avèrent anthropiques. Certaines d'entre elles sont structurées et relativement bien conservées, d'autres sans doute perturbées et lacunaires, et d'autres encore n'ont été dégagées que partiellement dans le cadre du diagnostic. Ces empièrtements sont particulièrement nombreux et significatifs dans la *tranchée Tr 3*. Ceux des *tranchées Tr 1 et 4*, de prime abord moins structurés auraient mérité une vision plus large pour appréhender une possible organisation, ce qui dans le cadre du diagnostic était difficile à mettre en œuvre en raison notamment des efforts portés dans la *tranchée 3* et de la volonté de préserver ces indices dans l'éventualité d'une fouille complémentaire.

Ajoutons ici la présence de traces de labours sur plusieurs blocs mis au jour à une profondeur de 0,50 m à 0,60 m de profondeur et dont le sommet à environ 0,40 m sous la surface actuelle montre des sillons marqués (**fig.14**). La profondeur de ces traces, suggère qu'il s'agit probablement de labours anciens.



Fig.14 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, traces de labours, A- localisation du bloc du fait F3 de la tranchée Tr3 (photo B), B- bloc du fait F3, tranchée Tr 3 ; C- bord de la meule du fait F4 de la tranchée F3, D- dalle fait F2, de la tranchée 1, (© V. Brisotto, Inrap)

À côté de ces dispositifs de pierre, un abondant mobilier céramique et dans une moindre mesure d'éléments lithiques ont été prélevés non seulement lors du décapage des tranchées, dans des niveaux de colluvions, mais également lors du dégagement des empierrements et plus particulièrement dans ceux de la *tranchée Tr 3*.

2.2 Les vestiges empierreés

Tranchée 1

Le *fait F1 de la tranchée Tr 1* consiste en un amas de pierres de granite décimétriques (entre 10 et 40 cm de longueur) mis au jour à 0,60 m de profondeur dans un niveau homogène constitué d'un limon sableux brun homogène (**fig.15**). Les pierres se répartissent sur environ 10 m² avec une concentration sub-circulaire le long de la berme sud-ouest. Le nettoyage de cet empierrement a mis en évidence des différences sédimentaires liées à cette concentration. La première englobe cette concentration, et deux possibles fosses ont été révélées partiellement -l'une incluse dans la concentration principale et l'autre la jouxtant-. La coupe relevée le long de la berme sud-ouest de la tranchée présente une dépression perceptible dans l'US 1 qui renferme le niveau de pierres. Au centre de cette dépression, on distingue un sédiment plus sombre au niveau de l'amas de pierres qui pourrait signifier un creusement mais la concentration d'humidité observée fréquemment autour des empierrements peut conduire également à cette différence de teinte, d'autant que dans le cas présent les limites ne sont pas très nettes.

Le *fait F2 de la tranchée Tr 1* est une dalle de granite de forme sub-ogivale longue de 70 cm et large d'une 40^{me} de centimètres, pour une épaisseur d'une 15^{me} de centimètres (**fig.15**). Apparue à 0,40 m de profondeur, elle reposait à plat avec sa face la plus régulière légèrement inclinée face au ciel. Avec des contours arrondis et des faces planes, elle présente une extrémité large en forme de V renversé et une autre arrondie et rétrécie, pouvant évoquer la base et le sommet d'une stèle. Bien qu'isolée, sa proximité avec le monument du Mané Lud est un argument supplémentaire pour suggérer que cette dalle à la morphologie remarquable ait pu être dressée. Notons par ailleurs les traces de labours sur la partie la haute de sa face émergeant du décapage (**fig.14 D**).

Le mobilier recueilli lors du décapage de cette tranchée compte une 30^{me} de tessons de facture protohistorique et médiéval. Ils ont été prélevés entre 0,30 et 0,70 m de profondeur, sans être directement associé aux faits précédemment décrits. Toutefois ceux prélevés dans la partie sud-est de la tranchée et aux abords du *fait F1* sont majoritairement de production protohistorique (*cf.* § 2.4).

Tranchée 4

Le *fait 1 de la tranchée 4* est un dispositif de pierres de granite éparses dégagé partiellement sur environ 30 m², dans la partie ouest de la tranchée, en haut de pente (**fig.15**). Elles apparaissent entre 0,60 et 0,75 m de profondeur dans un sédiment limono-argileux et sableux brun clair, très meuble (**fig.8**, *Log.8* et **fig.10**) que l'on ne retrouve pas ailleurs dans les autres tranchées ayant livré des empierrements. L'hypothèse proposée par S. Hinguant d'une dépression comblée dans le toit du substrat pourrait expliquer ce volume sédimentaire, préservant ainsi ce dispositif. Le nettoyage partiel, y compris en surface de cet aménagement a livré plus d'une 20^{me} de tessons de céramique, tous appartenant à des céramiques protohistoriques et dont la majorité présente un état de surface soigné avec une relative faible épaisseur. Précisons qu'une 30^{me} d'autres tessons de céramique a été prélevé dans ce même niveau (entre 0,6 et 0,8 m de profondeur) parmi lequel se trouvaient un fond rond et un petit mamelon circulaire appartenant à des céramiques néolithiques. D'autres éléments associés au Bronze ancien ont également été récoltés en bas de tranchée (au nord-ouest), (*cf.* § 2.4).

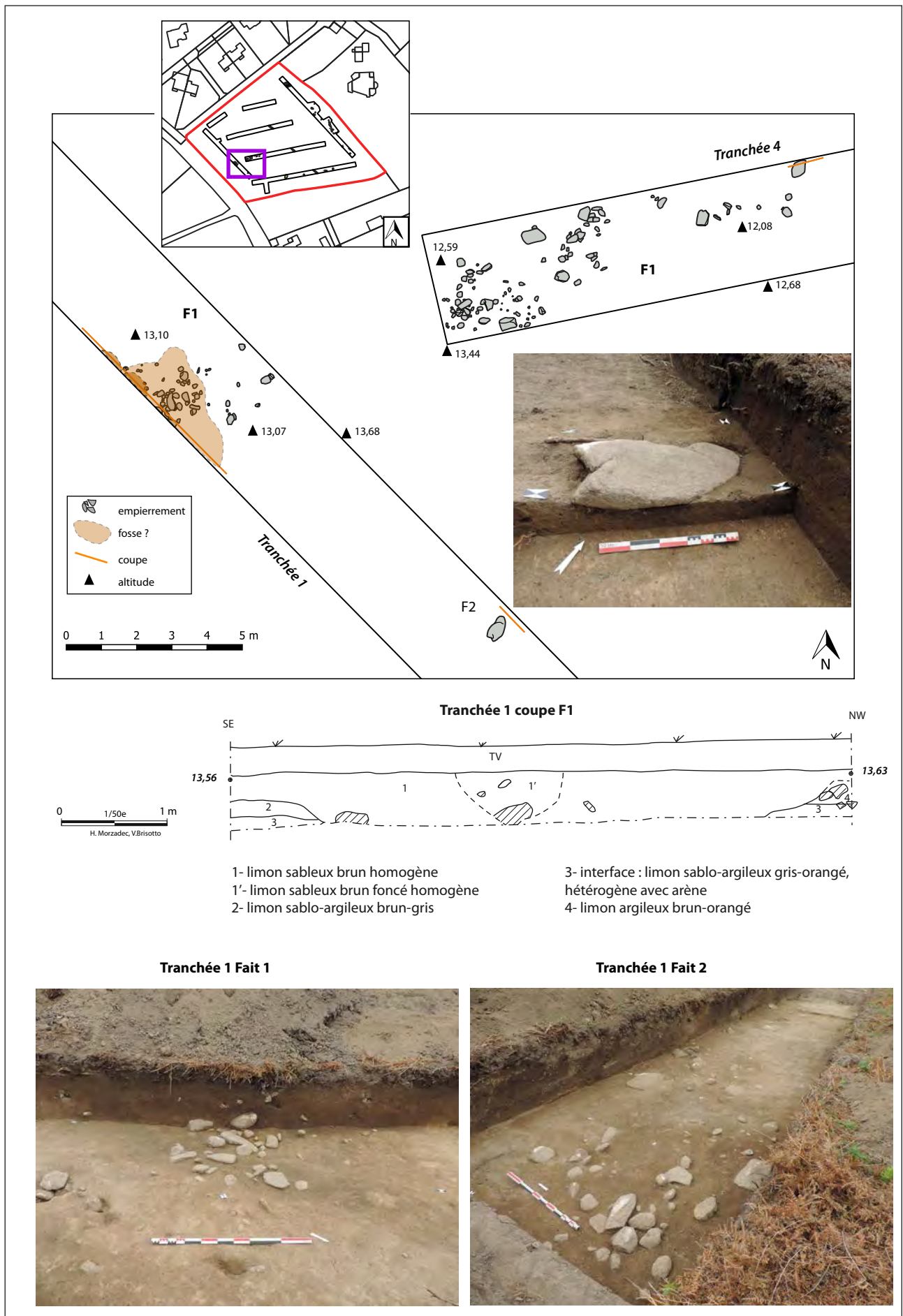


Fig.15 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud : plan des faits des tranchées Tr 1 et Tr4 avec vues des faits et relevé de coupe du fait F1 de la tranchée Tr1 (© V. Brisotto, Inrap)

Tranchée 2

Le fait F2 de la tranchée Tr2 correspond à un petit amas de pierres chauffées mis en évidence à 0,60 de profondeur, et autour duquel se répandent de façon éparse d'autres pierres présentant des traces de chauffe sur environ 3 m² (fig.16). Un demi galet de silex gris percuté et un éclat de quartz cristallisé ainsi que 6 tessons de céramique protohistorique ont été prélevés lors du nettoyage de cet aménagement, qui évoque un dispositif de pierres chauffées démantelé, tels qu'on en trouve du Néolithique à la Protohistoire.

Le décapage de cette tranchée a livré par ailleurs trois chablis, une portion d'un fossé moderne, et un lot d'une 60^{me} de tessons appartenant majoritairement à des céramiques protohistoriques et néolithiques et dans une moindre mesure à une production médiévale. (cf. § 2.4).

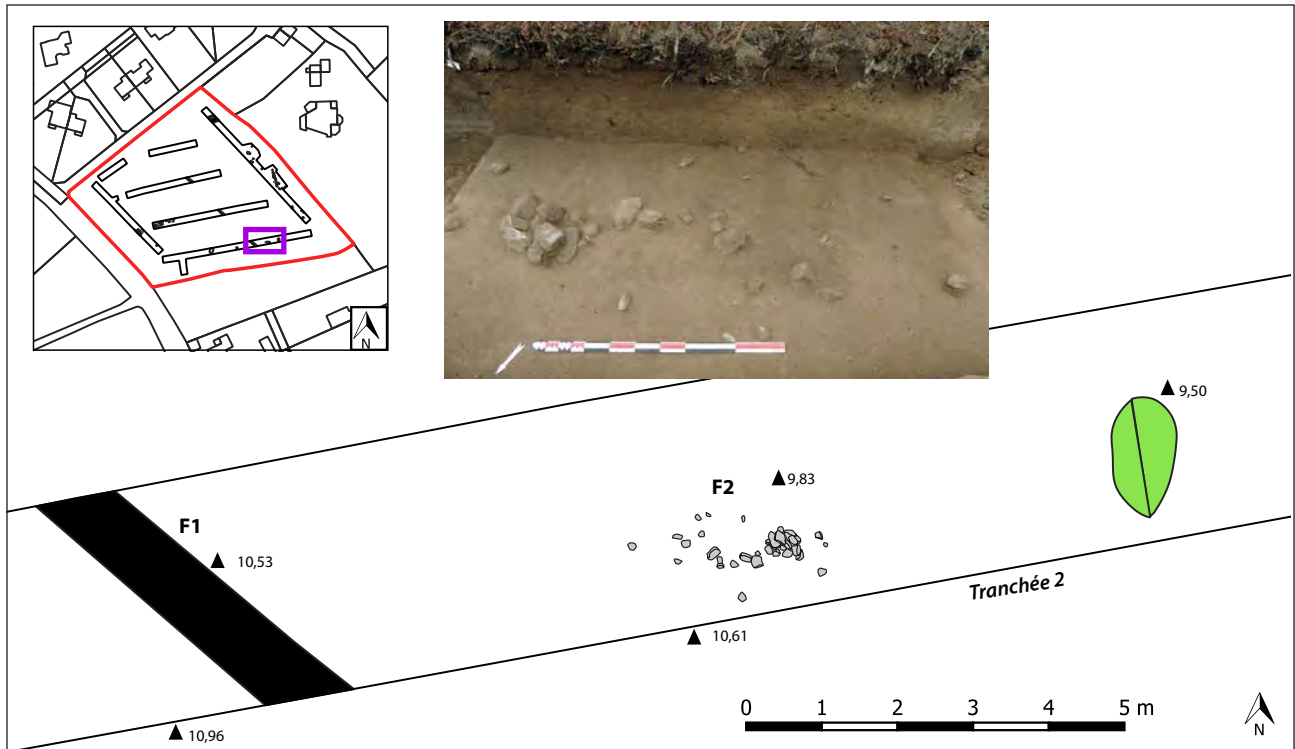


Fig.16 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, plan du fait F2 de la tranchée Tr 2, (© V. Brisotto, Inrap)



Fig.17 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, vue du sud-est de la tranchée Tr 3 (© V. Brisotto, Inrap)

Tranchée 3

La tranchée Tr3 située en bas de pente et en limite d'emprise a été ouverte sur 76 m de longueur dans une orientation nord-ouest/ sud-est. Avec ses extensions, la surface décapée totalise 319 m². Le recouvrement sédimentaire y est particulièrement développé et les empierrements apparaissent autour de 0,60 m de profondeur sous la surface actuelle. Nous nous sommes donc arrêtés sur chaque amas de pierres ou de bloc isolé dont la position au sein d'un niveau supérieur à l'arène écartait d'emblée des remontées naturelles de blocs erratiques (fig.17). De plus, c'est dans ce niveau que le mobilier lithique et céramique était le plus abondant, comptabilisant près de 200 tessons de céramique ainsi qu'une 30^{me} d'éléments lithiques. Ainsi, comme c'est fréquemment le cas dans ce type de contexte, le décapage alterne entre des niveaux d'empierrements qui ont été dégagés manuellement dans un second temps, et des niveaux exempts de pierres où nous sommes descendus jusqu'à atteindre le niveau arénacé jusqu'à 0,90 m de profondeur.

Au total, ce sont neuf empierrements qui ont été dégagés pour la plupart partiellement (fig.18). Nos efforts se sont portés sur le fait F3 qui constitue un aménagement particulier sur environ 40 m². Les autres dispositifs, d'étendue plus réduite, ont fait l'objet de petites fenêtres d'exploration, exception faite du fait 4 qui présentait en surface une volumineuse meule va-et-vient en cuvette entraînant un décapage plus large ainsi qu'un sondage. Enfin, les deux fossés localisés au nord-ouest de la tranchée, se superposant à une limite du cadastre napoléonien ont été sondés mécaniquement (cf. § 2.3).

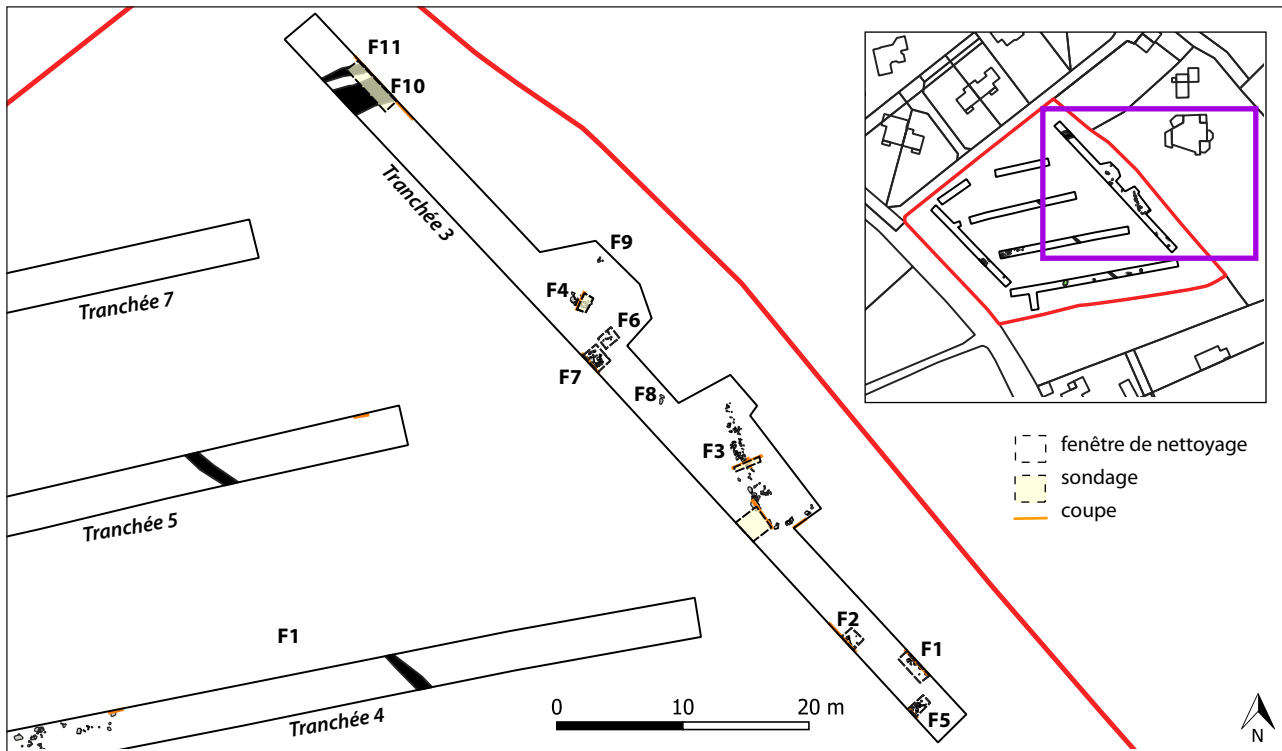


Fig.18 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, plan de la tranchée Tr 3 (© V. Brisotto, Inrap)

Le fait 3

Les blocs et pierres du fait F3, apparus à partir de 0,50 m de profondeur dessine une structure empierrée probablement de forme sub-quadrangulaire (fig. 19).



Fig.19 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, vues de la tranchée Tr 3, A- du sud-est, B- du nord-ouest (© V. Brisotto, Inrap)

Ils ont été suivis sur 10 m de long et 4 m de large, mais semblent se poursuivre au-delà de notre décapage (fig.20). Ils forment deux lignes parallèles de pierres de modules différents sur le long côté, et un retour composé d'amas de blocs de moyenne dimension sur le petit côté (entre 0,30 et 0,40 m de long). L'alignement externe du grand côté comporte des blocs non jointifs dont certains atteignent 0,80 m de longueur. Plusieurs d'entre eux, fortement inclinés suggèrent de possibles calages, qui au regard des « vides » observés entre ces amas pourraient être des calages d'orthostates.

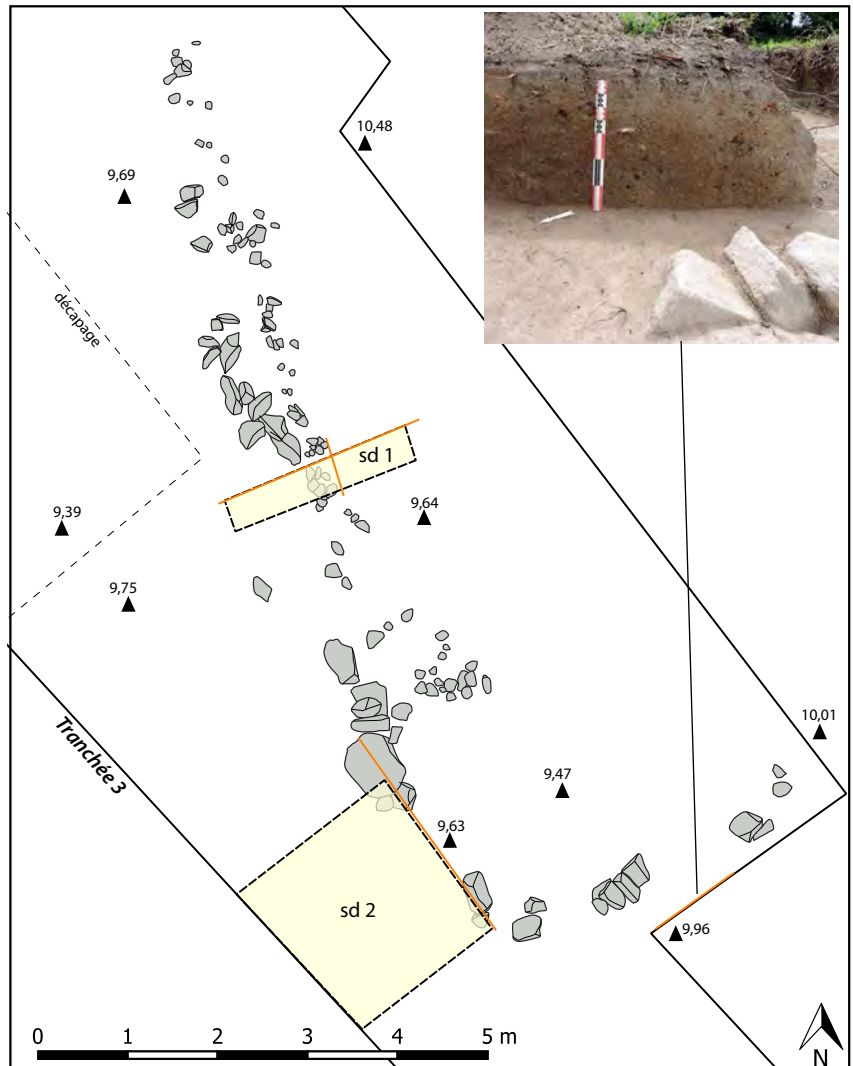


Fig.20 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, plan du fait F3 de la tranchée Tr 3, © V. Brisotto, Inrap)

Le sondage 2 réalisé à l'extrémité sud-ouest de la grande ligne de pierres (côté extérieur de la structure) et juste avant le retour a permis d'observer un seul niveau de bloc installé dans un sédiment argilo-sableux gris légèrement oxydé, très compact, à la base duquel on observe tout de même deux petites dalles posées à plat (**fig.20** et **fig. 21**). Le niveau sous-jacent est plus arénacé de teinte gris-orangé avec à sa base un petit lit de galets de quartz. Ce dernier correspond à l'interface qui surmonte l'arène granitique.

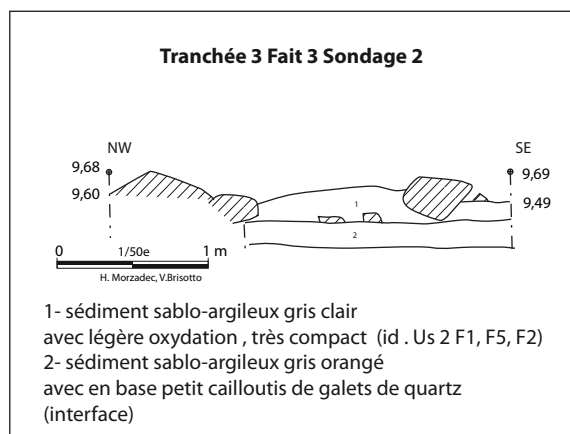


Fig.21 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, relevé de coupe du sondage Sd 2 du fait F3 de la tranchée Tr 3, © V. Brisotto, Inrap)

Le sondage 1, a lui été positionné perpendiculaire à la ligne externe du long côté, au niveau d'un « vide » de gros blocs, et coupant la ligne interne de petites pierres (fig.20 et fig.22).



Fig.22 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, vues du sondage Sd 1 du fait F3 de la tranchée Tr 3, (© V. Brisotto, Inrap)

Il devait permettre d'observer une éventuelle différence sédimentaire entre l'espace interne et l'espace externe de cette structuration. Avant d'obtenir la coupe transversale complète, nous avons conservé le niveau de petites pierres, afin d'obtenir une coupe longitudinale intermédiaire (fig.22 A, B, C), puis fouillé par passes successives ce niveau, nous permettant de mettre en évidence deux lits de pierres (fig.22 B, C, fig.23). La coupe transversale permet d'observer un remplissage relativement homogène entre le côté interne et le côté externe de l'aménagement, même si l'on note une nette différence de coloration entre les deux. Sans exclure une possible explication archéologique, cette différence peut aussi être liée à la présence de pierres ainsi qu'à un séchage différent entre les deux parties du sondage fouillées en deux temps. Plus énigmatique est un petit creusement observé le long de la coupe longitudinale pouvant suggérer un éventuel négatif de piquet. Toutefois, son remplissage argilo-arénacé gris nous semblant peu anthropisé incite à la prudence, d'autant que l'exiguïté du sondage ne permet pas de trancher (fig.22 et fig.23).

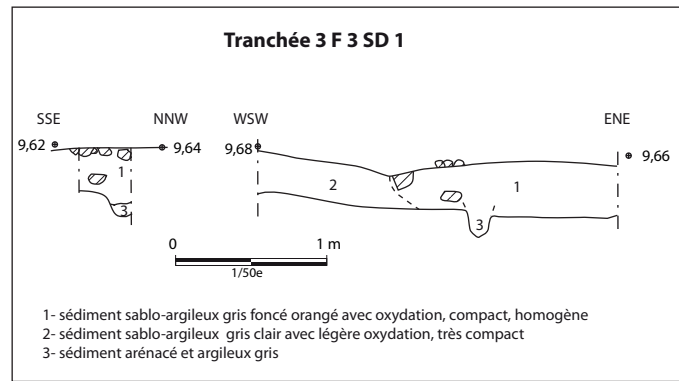


Fig.23 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, relevé de coupe du sondage Sd 1 du fait F3 de la tranchée Tr 3, (© V. Brisotto, Inrap)

Le nettoyage de cet ensemble a livré une 15^{ne} de tessons de céramique se rapportant à des productions protohistoriques et néolithiques ainsi que 8 éléments lithiques comprenant 1 nucléus bipolaire sur enclume en silex blond, 1 lame en silex caramel, et quelques éclats dont 3 en quartz cristallisé.

Le prélèvement de sédiment effectué sous le niveau de petites pierres du sondage a permis de recueillir 4 charbons de bois de frêne triés et déterminés par H. Seignac. L'échantillon envoyé à Beta Analytic donne une date à 133-264 cal AD (Beta-567971) soit entre le Haut et le Bas Empire Romain, datation qui ne concorde pas avec l'assemblage céramique issu du dégagement de cet aménagement (cf. annexe.)

Le fait 7

Le fait F7, distant d'une 10^{ne} de mètres au nord-ouest de la structure F3 (fig.24), correspond à un amas agencé de blocs et de pierres de granite dont les dimensions sont comprises entre 10 et 50 cm de longueur.

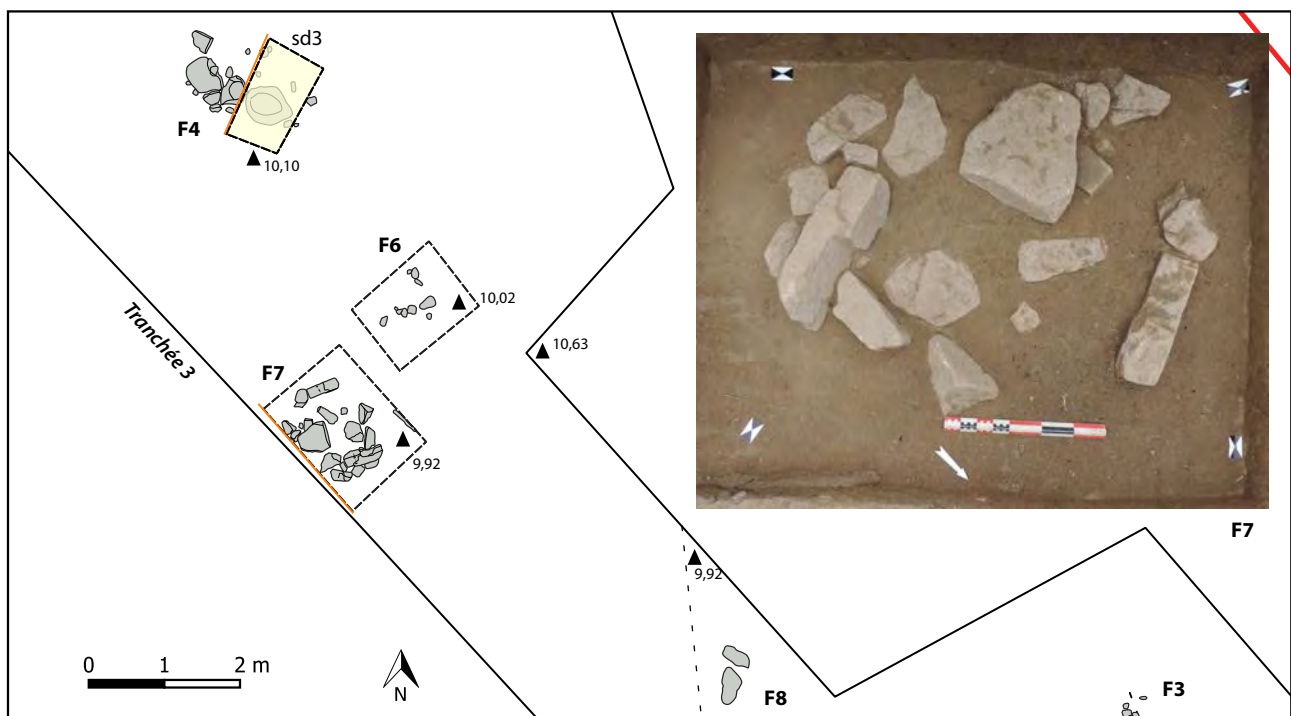


Fig.24 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, plan et vue du fait F7 de la tranchée Tr3 (© V. Brisotto, Inrap)

Cet empierrement dessine avec les blocs les plus volumineux une forme quadrangulaire dont deux, fermant les petits côtés sont disposés de chant. Un à deux blocs aux faces de diaclase bien rectilignes constituent les deux grands côtés de

l'aménagement. L'espace interne mesure 0,80 m de longueur et 0,50 m de large. Bien que la structure soit incomplète et dénudée de sa couverture, il s'agit sans aucune doute d'un petit coffre funéraire tel qu'on en trouve fréquemment au cours de l'âge du Bronze, et plus particulièrement à l'âge du Bronze ancien. Au regard des dimensions réduites de certaines de ces sépultures, elle pouvait recevoir soit une inhumation soit une incinération. Ces tombes sont souvent associées à des sépultures de dimension plus classique et sont fréquentes au sein des nécropoles. Elles sont connues et fouillées dès le XIX^e en Bretagne et nous signalerons seulement l'exemple ancien de l'île de Thinic au large de Saint-Pierre-Quiberon fouillé par F. Gaillard (Gaillard, 1883) puis par Z. Le Rouzic (Le Rouzic, 1921). Ajoutons les exemplaires récents des fouilles de Mané Mourin au Bono (Juhel, 2018) et de Rue du Lannic, à Baden (Thoron et Lotton, 2017).

Précisons pour cette structure qu'elle livra au nettoyage 8 tessons de céramique protohistorique et 1 petit élément lithique vraisemblablement façonné dans une roche gris- sombre s'apparentant à du micaschiste (cf. § 2.6).

Enfin, ajoutons qu'en limite nord-est de notre fenêtre, un bloc de grande dimension apparaissait en coupe suggérant un possible second coffre.

Nous évoquerons ici rapidement le petit amas du *fait F6* non structuré mais proche du *fait F7* et qui a livré dans un endroit bien localisé de la fenêtre (angle est) plus d'une 15^{aine} de tessons de céramique protohistorique dont 1 languette et 1 élément de forme décorée de l'âge du Bronze ancien.

Le fait 4

Cet aménagement distant de 3 m du petit coffre précédemment décrit est un amas de blocs comprenant une volumineuse meule va-et-vient en cuvette (**fig.25**).

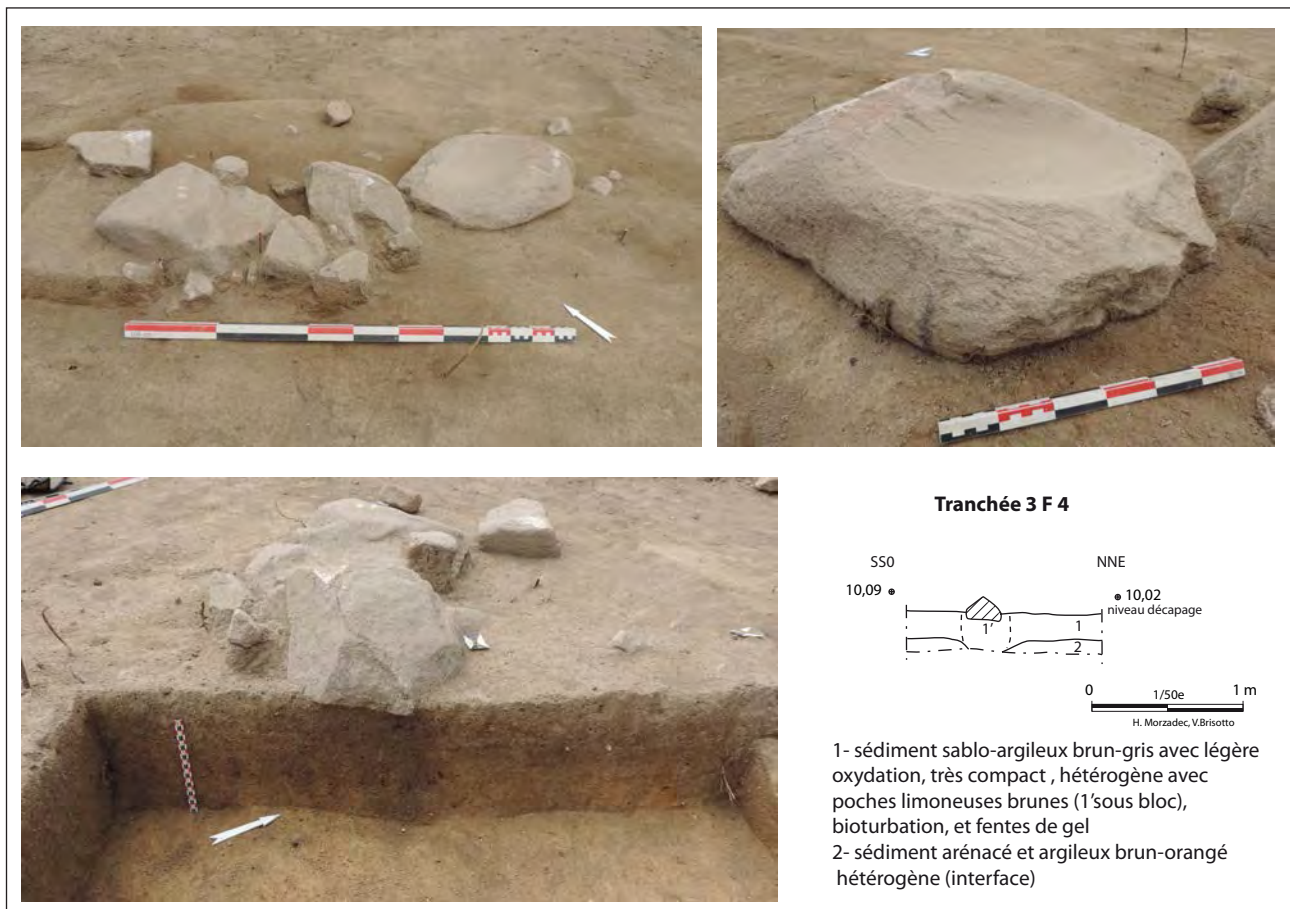


Fig.25 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, vue du fait F4 (avec meule à cuvette), du sondage Sd 3 du fait F4 dans la tranchée Tr3 avec relevé de coupe (© V. Brisotto, Inrap)

Celle-ci, archéologiquement complète, même si légèrement éraflée à la pelle mécanique lors du décapage, présente en outre des stries marquées sur le bord de la cuvette, différentes des traces de labours observées sur l'un de ses rebords et sur les autres blocs mis à nu (**fig.14**).

Seuls quelques blocs jouxtent cette meule alors que de petites pierres se dispersent autour de l'amas. Ce type particulier de meule se retrouve principalement pour la période de la fin du Néolithique au début de l'âge du Bronze (Hamon et *al.*2017) et plus particulièrement dans la moitié nord de la France (Monchablon, 2014). Les récentes fouilles réalisées en Bretagne ces dernières années, en ont livré plusieurs exemplaires dont certains comme à Saint-Anne d'Auray, (S. Raudin, inédit) ou à Guidel sur le projet de la déchèterie (C.Pfister, inédit) semblent fortement liés au phénomène funéraire (*cf.* § 2.6).

A Kérivaud, bien qu'on ne puisse évoquer l'hypothèse d'une sépulture au regard de cette structure vraisemblablement perturbée, la présence même d'une meule de ce type entière et dont le poids avoisine 60 kg, n'est sans doute pas fortuit.

Malgré l'élargissement du décapage aux abords de cet amas, nous n'avons perçu aucune limite de structure, mais avons prélevé une 30^{ne} de tessons de facture protohistorique comprenant 1 élément néolithique et 3 formes datées du Bronze ancien. Il a ensuite été décidé d'effectuer un sondage au niveau de la meule afin d'obtenir plus d'information quant à cet aménagement. Malheureusement, étant donné le contexte sédimentaire (homogénéité des niveaux et hydromorphie) la coupe effectuée dans un axe sud-sud-ouest/nord-nord-est ne livre aucune information supplémentaire hormis un phénomène de rétention d'eau au niveau de la meule et des blocs (US 1').

Les faits F8 et F9 sont moins significatifs et se limitent à la présence de quelques blocs, avec pour le fait F8 une possible limite de structure difficile à suivre malgré nos nettoyages successifs (fig.26). La présence de tessons de céramique protohistorique est récurrente à chaque empierrement.



Fig.26 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, vue du fait F 8 de la tranchée Tr3 (© V. Brisotto, Inrap)

Les faits 1, 2 et 5

Les empiernements des faits F1, F2, et F5 localisés à l'extrémité sud-est de la tranchée 3 en bord ne berme n'ont été par conséquent qu'en partie dégagés (fig.27). Certains blocs du fait F2 pourraient avoir chauffés. Le fait 1 a livré un 1 petit galet de granite comportant des cupules sur chacune de ces faces, extrémités et bords, ainsi que 3 tessons de céramique protohistorique. Un fond plat d'un récipient de même facture provient quant à lui du fait F5.

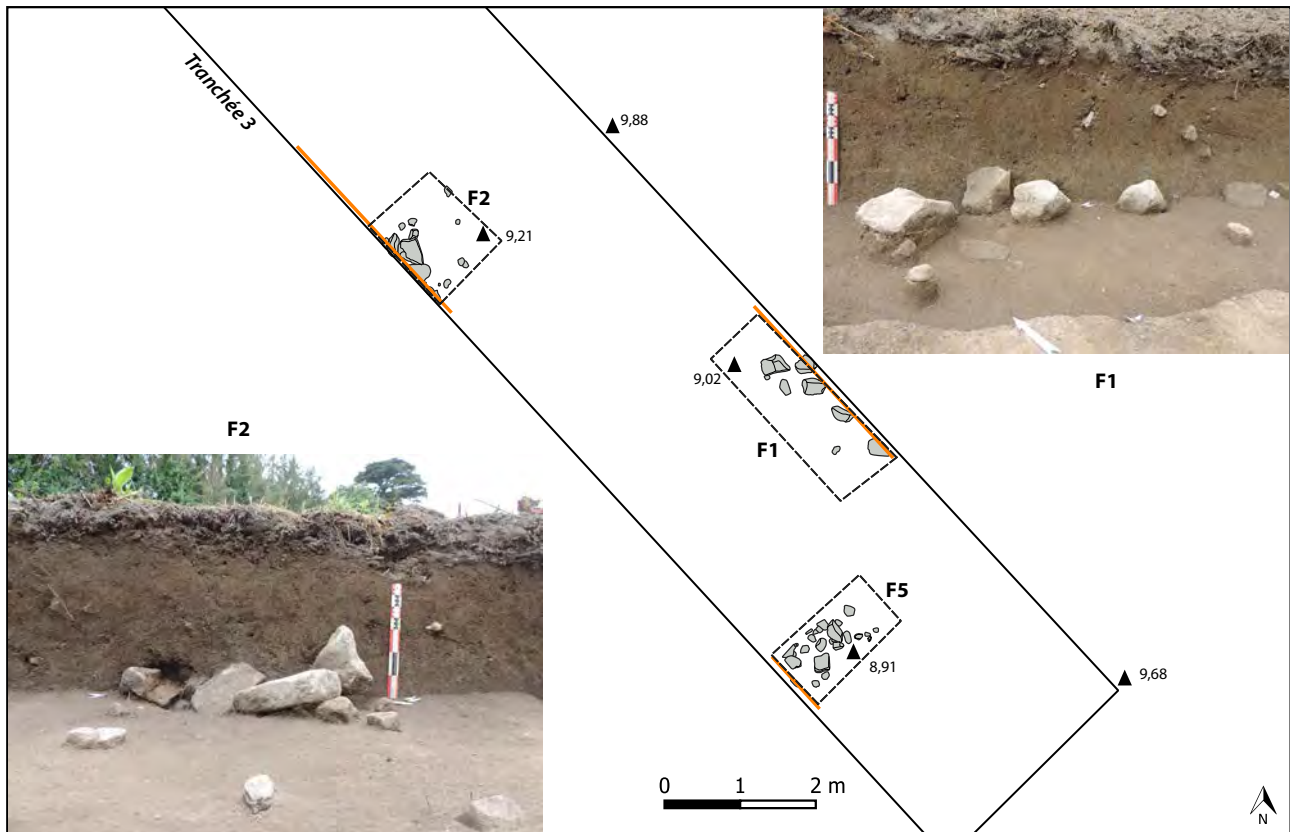


Fig.27 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, plan des faits F1, F2 et F5 de la tranchée Tr3 avec vues des faits F1 et F2 (© V. Brisotto, Inrap)

2.3 Les fossés

Seuls les fossés présents sur le cadastre napoléonien ont été mis en évidence sur l'emprise du diagnostic (fig.13). Ainsi les faits F1 des tranchées Tr 2,4 et 5 représente un fossé d'une largeur moyenne de 0,85 m avec un comblement supérieur brun foncé et caillouteux (fig. 28). Il apparait entre 0,30 et 0,40 m de profondeur sous la surface actuelle

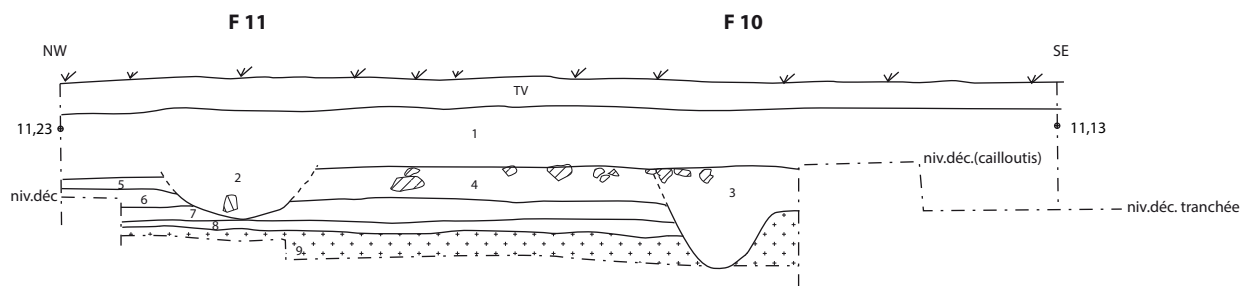


Fig.28 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, vue du fossé F1 de la tranchée Tr5 (© V. Brisotto, Inrap)

À l'extrémité nord-ouest de la tranchée Tr 3, nous nous sommes arrêtés sur un niveau brun présentant un cailloutis épars à 0,50 m de profondeur alors qu'à proximité un fossé peu visible au comblement supérieur gris semblait apparaître à 0,80 m de profondeur (fig.29).



Tranchée 3 F-10-11



- 1- sédiment sablo-graveleux brun homogène compact légèrement argileux
 2- creusement, sédiment limono-argileux gris brun
 3- creusement, sédiment limono-argileux brun foncé, compact avec quelques charbons de bois
 4- sédiment limono-argileux brun foncé homogène au sommet duquel se trouvent les petites pierres

- 5- sédiment sablo-graveleux brun foncé, plus fin et plus limoneux que l'US 1
 6- sédiment hétérogène brun jaune limono-argileux, avec bioturbations verticales
 7- sédiment argilo-limoneux gris orangé avec bioturbations verticales
 8- lit de petit galets de quartz
 9- arène orangé-grise

F 11



F 10



Fig.29 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, vues et relevés de coupes des fossés F10 et F11 de la tranchées Tr3 (© V. Brisotto, Inrap)

L'observation du cadastre napoléonien montrant une limite courbe se refermant sur la limite d'emprise a motivé la vérification de ces fossés par un sondage mécanique

(fig.13). Effectué le long de la berme, la coupe met en évidence deux creusements pouvant correspondre à un ancien chemin ou à deux anciennes limites parcellaires dont une se superpose à une limite visible sur le cadastre napoléonien. La seconde (F10) se situe dans la prolongation d'une autre limite parallèle à la première (F11) visible sur la parcelle adjacente du cadastre napoléonien. Deux tessons de céramique protohistorique et 1 esquille de silex ont été récoltés à la surface du *fait* F10.

2.4 Etude de la céramique (T. Nicolas)

2.4.1 Catalogue par contexte de découverte

La parcelle abordée à Locmariaquer « Route d'Auray, Kérivaud » (56) a livré du mobilier céramique attribué au Néolithique, à la Protohistoire, et aux périodes médiévale, et moderne.

Ce dernier se compose de :

- de 330 tessons pour un poids de 3465 grammes
- d'une fusaïole
- de 30 fragments de terre cuite architecturale
- et d'une scorie

Le mobilier est relativement fragmenté, et altéré. Tous ces éléments font l'objet d'une étude organisée par tranchée de découverte.

2.4.2 Catalogue par contexte de découverte

Tranchée 1

Sud-est -0.4/-0.6

Il a été mis au jour un petit lot de tessons protohistoriques et médiévaux (présence de céramique onctueuse).

Centre -0.3

Il a été mis au jour 1 petit lot de tessons protohistoriques et médiévaux (1 bord ourlé, et un fragment de bord).

Tranchée 2

Est -0.6/-0.8/-1

Il a été mis au jour un petit lot de tessons, au sein desquels il est identifié des tessons protohistoriques associés à deux éléments diagnostiques attribuables au Néolithique soit un fragment d'anse en ruban en céramique fine et une languette horizontale à double perforation verticale en céramique grossière (fig.30).

Tranchée 3

Nord-ouest -0.6

Il a été mis au jour un petit lot de tessons, au sein desquels il est identifié un fond rond, qui peut être attribué au Néolithique.

Sud-est -0.8/-1

Il a été mis au jour un petit lot de tessons, au sein desquels il est identifié un fond rond et un cordon lisse en céramique grossière, qui peuvent être attribués au Néolithique.

Centre -0.65

Il a été mis au jour six tessons en céramique grossière qui peuvent être attribués à la protohistoire associée à une fusaïole de 4,5 centimètres de diamètre pour une épaisseur de près de 2 centimètres pour un poids de 20 grammes (fig.30).

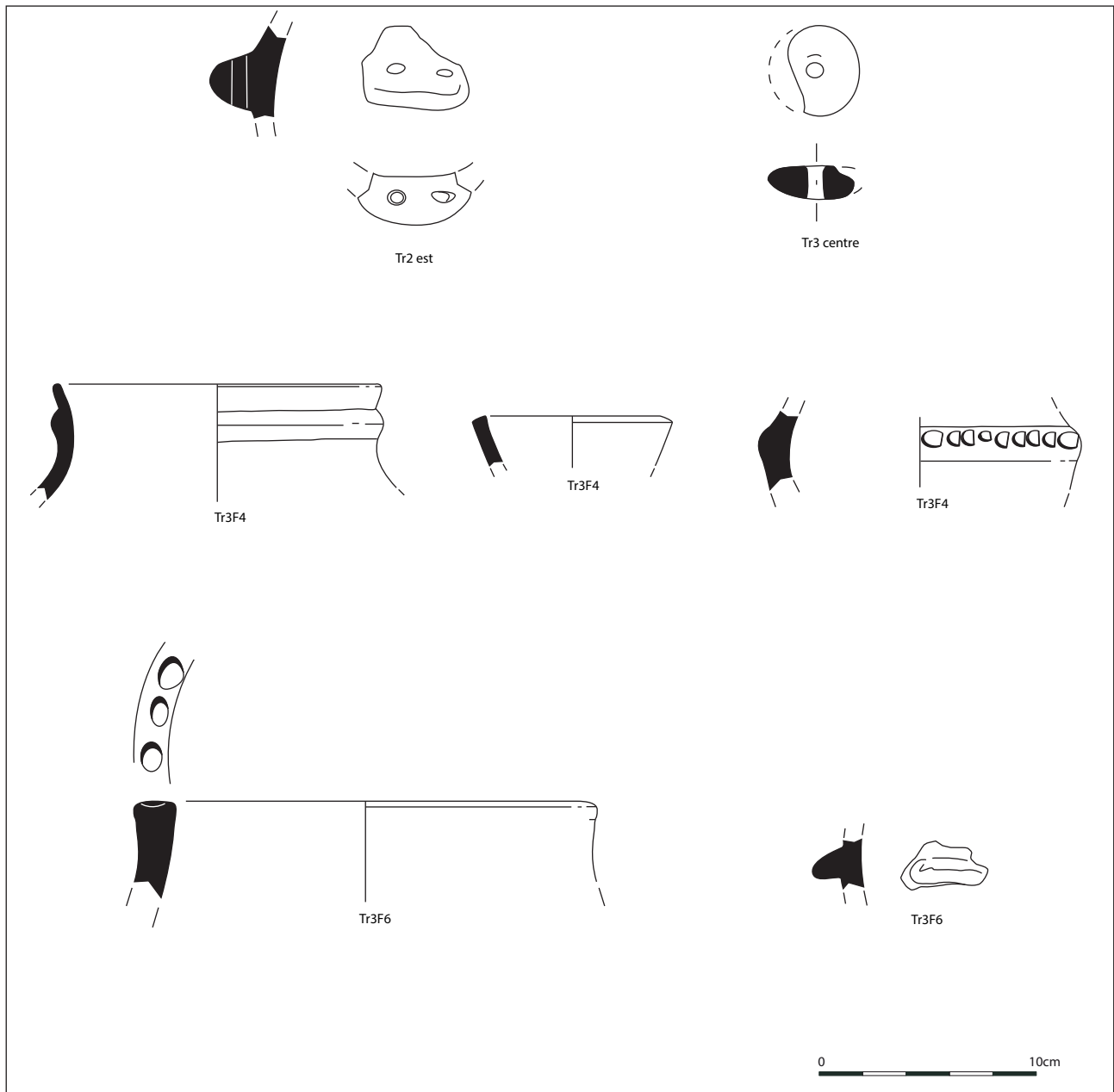


Fig.30 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, éléments céramique et de terre cuite (© T. Nicolas, Inrap)

Autour de Fait 4

Il a été mis au jour un petit lot de tessons, dont un fond plat, qui peut être attribué à la protohistoire.

Fait 4 sondage 3

Il a été mis au jour sept tessons, au sein desquels il a pu être identifié deux fragments de fonds (un fond rond et un fond plat). Les caractères technologiques et typologiques des fonds permettent de proposer une datation au Néolithique et à la protohistoire de ces éléments.

Fait 4

Il a été mis au jour un petit lot céramique d'une trentaine de tessons et d'éléments de formes. Il a pu être identifié un petit récipient tronconique à bord aplati en céramique fine, la partie haute d'un récipient à col concave et cordon lisse suboral, ainsi qu'une carène à registre d'impressions digitales en céramique semi-grossière (fig.30). Ces éléments de formes sont associés à un bord éversé en céramique semi-grossière et un bord en céramique grossière. Il est à noter la présence d'un petit fragment en

céramique grossière dont le profil aplati évoque un bord de plat à pain du Néolithique. Ce petit lot céramique peut être daté du Bronze ancien.

Fait 5

Il a été mis au jour fragment de fond plat en céramique grossière qui peut être attribué à la protohistoire.

Fait 6

Il a été mis au jour une quinzaine de tessons au sein desquels il a été identifié une languette en céramique grossière et la partie haute d'un récipient à bord aplati à registre d'impressions digitées sur le bord (**fig.30**). Ces éléments peuvent être datés de l'âge du Bronze ancien.

Fait 9

Il a été mis au jour deux tessons dont un bord éversé en céramique semi-grossière, attribué à la protohistoire.

Tranchée 4

Centre -0.8

Il a été mis au jour une quinzaine de tessons au sein desquels il a été identifié un petit mamelon circulaire et un fragment de fond rond attribué au Néolithique associés à de la céramique protohistorique.

Est -0,6/-0.8

Il a été mis au jour un petit lot céramique au sein duquel il a été identifié une languette horizontale à tenon ainsi qu'un cordon lisse en céramique grossière. Ces éléments peuvent être datés de l'âge du Bronze ancien.

2.5 L'assemblage lithique (S. Hinguant)

La collection lithique recueillie au cours du diagnostic provient pour l'essentiel de la *tranchée Tr3* en bas de versant, puisque sur les 56 pièces du décompte, 35, soit 63 %, sont issues des colluvions ou de structures de ce secteur. Ce chiffre doit cependant être relativisé par la forte proportion de pièces en quartz local, pour lesquelles se pose parfois la question de leur utilisation par l'homme. Trente-quatre pièces sont en effet dans cette matière (soit 61 %), les proportions des autres matériaux mis en œuvre étant toutes largement inférieures (**fig.31**).

Matière première	Décapage	Structure	Total
Quartz blanc (laiteux) et cristallisés	14	16	30
Quartz hyalin (cristal de roche)	1	3	4
Silex blond/caramel	1	4	5
Silex gris clair/foncé à verdâtre	3	3	6
Silex noir	0	1	1
Silex ind. ou patiné	2	2	4
Meulière (?) à inclusions noires	4	0	4
Silex calcédonieux gris	1	0	1
Quartzite	0	1	1
Total	26	30	56

Fig.31 : Locmariaquer, Kérivaud. Matières premières lithiques par provenance.

La dispersion et le faible nombre des autres pièces dans les *tranchées 1, 2 et 4* (10 en *Tr1*, 9 en *Tr2* et 3 en *Tr4*, absentes en *Tr5* à *7*), comme la variété des matières

premières siliceuses autres que le quartz, suggèrent de prime abord une collection peu homogène et plutôt en contexte sédimentaire secondaire. Incluses dans des colluvions où, pour quelques-unes, dans des comblements ou à proximité de structures, ces pièces ne montrent par ailleurs aucune concentration particulière. De même, aucun raccord ni appariement n'a été identifié. Il est donc difficile sur ces bases de réaliser un examen techno-typologique cohérent, l'étude permettant juste de sérier un peu les choses afin de proposer une chronologie.

L'utilisation du quartz

Cette roche locale se rencontre sous ces trois aspects principaux, issus de filons ou d'épentes en position primaire ou plus souvent sous forme de blocs bruts, éolisés ou non, et de galets marins ou fluviatiles, en position secondaire : le quartz blanc (laiteux), amorphe ; le quartz cristallisé, opaque mais davantage translucide ; le quartz hyalin (cristallin ou cristal de roche), translucide. Ce sont les deux premières formes, et notamment les blancs-laiteux, qui sont ici récurrents, avec 30 pièces, provenant à part quasi égales des décapages et de structures (**fig.31**). Cependant, nombreux sont ceux qui ne présentent aucun stigmat net indiquant leur utilisation par les tailleurs et il s'agit probablement plutôt de blocs bruts, d'éclats ou fragments liés à l'érosion du versant et redistribués dans les colluvions. Leur présence en position secondaire dans certaines structures est alors aléatoire. Néanmoins, quelques pièces sont, sinon douteuses (ou méritant un examen plus attentif), indéniablement issues d'un débitage intentionnel et portent des stigmates de taille (dont talon/bulbe, retouches), ou d'une utilisation opportuniste (percuteur). Ainsi d'un possible galet percuté portant des enlèvements peut-être intentionnels (décapage *Tr2*) ou d'un éclat allongé sur demi-galet, affecté d'une retouche à une extrémité et évoquant une utilisation comme rabot (décapage *Tr3*). Mais ce sont plutôt les formes cristallines et surtout hyalines qui semblent privilégiées, notamment pour l'obtention d'éclats courts et fins, accentuant le caractère translucide et esthétique des pièces. Malheureusement, là aussi, les stigmates de taille sont très difficiles à lire sur ces matériaux, et certains éclats peuvent très bien provenir d'impacts ou de fracturations naturels. On note cependant un possible nucléus à enlèvements surfaciques multidirectionnels provenant de la structure *F9* de la *tranchée Tr3* et également que trois des quatre pièces en cristal de roche proviennent du comblement de structures, en association avec d'autres pièces lithiques taillées.

Envisagée comme douteuse dans un premier temps, la collection de pièces en quartz est donc reconsidérée et mériterait un examen plus attentif, notamment dans le cadre d'une fouille, qui viendrait compléter le corpus et permettre une discrimination plus étayée.

Autres roches siliceuses

Il s'agit pour l'essentiel de supports ou pièces du débitage obtenus à partir de silex exogènes, excluant pratiquement les classiques galets côtiers du littoral breton, pourtant fréquemment rencontrés dans les collections armoricaines. De même, à l'exception notable des pièces en quartz évoquées ci-dessus, les autres roches du substrat local ne semblent pas avoir été beaucoup sollicitées et plutôt destinées au macro-outillage (granite, micaschiste cf. §2.6).

Les silex exploités sont variés, représentés par cinq faciès différents auxquels s'ajoutent les silex indéterminés (patinés et/ou brûlés) ainsi qu'une meulière (**fig.31**). Ce sont sur les seuls critères macroscopiques (texture, structure) mais aussi les couleurs que ces faciès sont établis, ce qui n'exclut pas la possibilité que certains silex proviennent de gîtes identiques (variations de faciès au sein des mêmes couches). Cette variété est cependant notable en regard de la faiblesse numérique du corpus qui ne compte 21 pièces.

Les silex dominants, avec six représentants, sont ceux de la gamme des gris (clair/foncé voire à nuance verdâtre), dont au moins deux issus de galets côtiers, suivis de près par les silex blond/caramel (cinq pièces). Ces derniers sont à rattacher aux faciès du Turonien supérieur de la vallée de la Loire, des gîtes primaires jusqu'aux galets et rognons issus des alluvions du fleuve. Un silex noir à structure très fine est

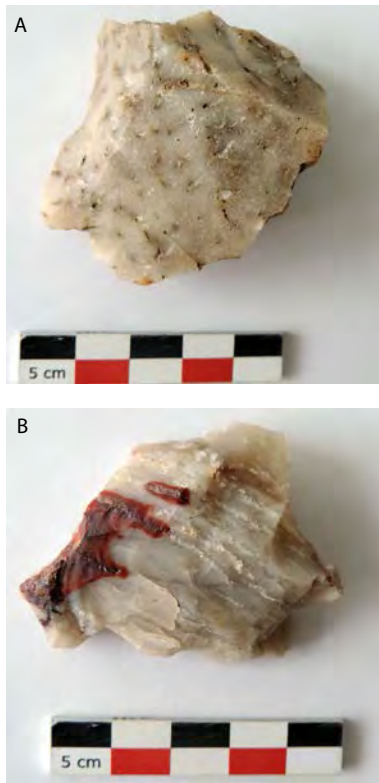


Fig.32 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, matières premières siliceuses, A- meulière, B- silex calcédonieux gris ? (© V. Brisotto, Inrap)

par ailleurs identifié, sans doute à rapporter aux gîtes bajociens ou cénomaniens des marges du Massif armoricain. On distingue enfin deux autres roches siliceuses « intrusives », une meulière gris terne à inclusion de paillettes et vacuoles noires, avec quatre exemplaires (**fig.32 A**) ainsi qu'un silex calcédonieux gris clair au veinage perceptible, probablement brûlé (plage corticale rouge sang, (**fig.32 B**), roches pouvant provenir des faciès à grès lustrés du socle armoricain. Notons ici que les pièces conservant des plages de cortex ou sous-corticales sont rares, ce qui suggère des imports plutôt que des collectes sur les estrans du proche littoral. Tous ces silex sont de bonne voire très bonne qualité et signent l'exigence des tailleurs dans le choix des matières mises en œuvre. La majorité des artefacts sont en effet des produits issus des phases de plein débitage des chaînes opératoires et très peu témoignent donc du décortilage des blocs/rognons de silex sur place, comme sont rares les déchets ou débris de taille. À supposer que la série soit homogène sur le plan chronologique, ce constat indiquerait des imports de supports, soit depuis les gîtes primaires, soit d'ateliers de taille situés en dehors de l'emprise fouillée, ce que suggère la présence d'au moins trois nucléus et de quelques pièces techniques (tablettes d'avivages, lame de flanc).

Outre les quelques pièces avérées sur quartz (au moins un nucléus et un éclat retouché), les silex présentent quelques pièces techniques et retouchées, mais le nombre total d'outils demeure insignifiant. Les supports, bruts ou retouchés, sont des pièces issues du plein débitage et seules deux lames brutes sont comptabilisées (**fig.33**). Les négatifs des derniers enlèvements observés sur les deux nucléus supposent quant à eux l'obtention de lames/lamelles courtes et étroites, obtenues par débitage bipolaire sur enclume (*Tr3/F3*), ou d'éclats allongés voire de lames selon un mode multidirectionnel (*décap. Tr1*). Aucun outil de l'habituelle panoplie domestique n'est enregistré (grattoir, racloir, burin, etc.), la seule pièce retouchée, fragmentaire, étant le mésial d'éclat allongé en silex noir, montrant une retouche écailleuse sur son bord gauche. Au final, le corpus de l'outillage et des pièces techniques sur silex est donc très pauvre et les disparités observées ne permettent guère d'identifier une ou des chaînes opératoires cohérentes.

Types	NR	%
Galet /bloc brut et fragment	2	9,5
Éclat cortical/entame	4	19,0
Éclat entretien (avivage/flanc)	5	24,0
Éclat plein débitage	3	14,0
Esquille/débris/	2	9,5
Nucléus	2	9,5
Éclat/pièce retouchée	1	5,0
Lame/fgt lame brute	2	9,5
Total	21	100

Fig.33 : Locmariaquer, Kérivaud. Décompte des pièces techniques (en gris) et de l'outillage (en noir) en silex et roches siliceuses autres que le quartz.

Synthèse

Le très faible nombre de pièces, une fois exclues celles en quartz, douteuses, ne permet pas d'avancer d'hypothèses chronologiques pour la collection lithique de Kérivaud. Les caractéristiques générales de l'assemblage, disparates, comme la provenance aléatoire des objets, suggèrent avant tout un mélange pouvant s'inscrire dans une fourchette très large (Néolithique s.l./Campaniforme/âge du Bronze ?) même si la qualité des matières premières recherchées mise plutôt sur le Néolithique ancien/moyen. À défaut de véritables pièces diagnostiques, mais compte tenu de la proximité du tumulus du Mané Lud, c'est peut-être donc à cette chronologie qu'il faut faire appel.

2.6 Les éléments macrolithiques

Cinq éléments macrolithiques ont été déterminés dans le corpus dont quatre en structure.

La meule prélevée en surface du *fait F4 de la tranchée Tr3 (fig.25)* est une meule va-et-vient de type en cuvette longue de 66 cm, large de 49 cm pour une épaisseur de près de 20 cm. Son poids est de 57,750 kg (**fig.34**). Elle est façonnée dans le granite local, composé de grains fins à moyens et à deux micas. Légèrement fracturée sur l'un de ses flancs, et éraflée lors du décapage sur l'un de ses bords, elle est toutefois archéologiquement complète. Sa morphologie est naviforme avec une extrémité nettement rétrécie. Utilisant un bloc adapté, sa mise en forme consiste en l'installation de la cuvette et des rebords régularisés par martelage. Le dos relativement plat est aussi légèrement rectifié par martelage. La surface de travail correspond donc à une cuvette de forme sub-ovale (0,45 x 0,30 m) et dont l'usure est plus dense sur le haut de la dépression. Ce type de meule est particulièrement présent dans les assemblages de la fin du Néolithique et des débuts de l'âge de Bronze (Hamon et *al.* 2017, Donnart 2015, Monchablon, 2014). Trouvée fréquemment de façon isolée, et rarement dans les contextes d'habitat, plusieurs exemples récents les révèlent dans des contextes funéraires comme à Pen Prat à Saint-Anne d'Auray, (S.Raudin, inédit), ou encore à Guidel, Déchèterie (Pfister, inédit).



Fig.34 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, meule en cuvette en granite du fait F4 de la tranchée Tr3 (© V. Brisotto, Inrap)

Le *fait F7 de la tranchée Tr3* a livré un petit galet de granite clair (leucogranite local) portant des cupules sur toutes ses faces (**fig.34**). Au total, huit petites dépressions circulaires à ovalaires (2 à 3 cm de diamètres ou de longueur) se placent au centre de chacune des faces et de chacune des tranches, alors que chacune des extrémités en comportent deux. Ces dépressions ne sont pas polies mais plutôt piquetées, induisant un probable concassage de produits. Au regard de leur position, cet outil a pu servir aussi bien en mode passif qu'en mode actif. Bien que de morphologie différente, il

rappelle un petit bloc à trois cupules établi dans un schiste gréseux, trouvé récemment sur le site de Magorven, à Châteauneuf-du-Faou dans le remplissage d'une tombe d'un tumulus de l'âge du Bronze ancien (Lemée, 2019). Précisons que cet outil testé au XRF portatif a révélé des traces de cuivre dans chacune des cupules.

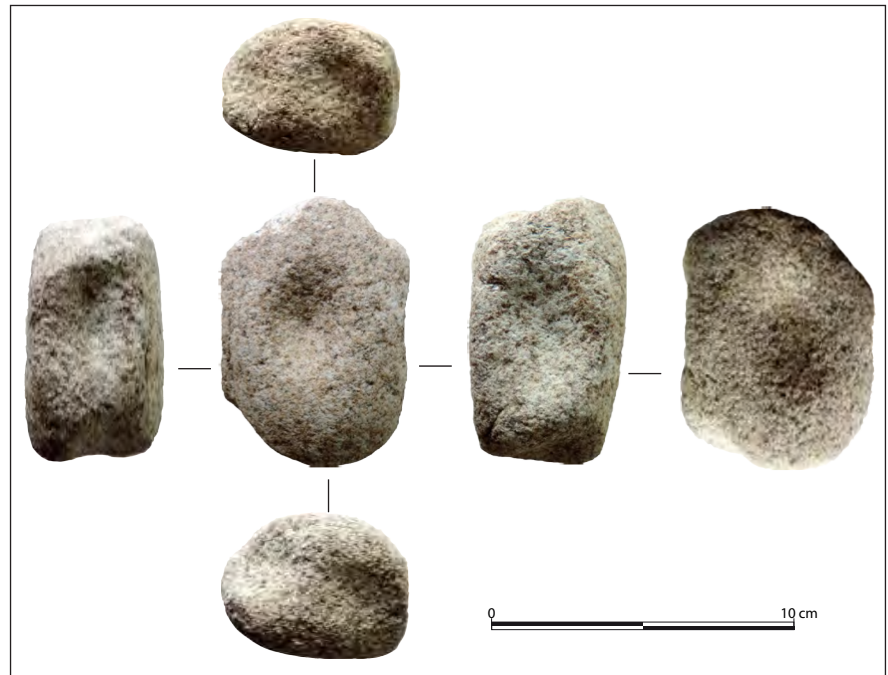


Fig.35 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, pierre à cupules en granite issue du fait F 1 de la tranchée Tr3 (© V. Brisotto, Inrap)

Le décapage de la *tranchée Tr 2* a livré à environ 0,80 m de profondeur le fragment d'une boucharde en quartz blanc.

Les deux dernières pièces sont moins significatives. L'une d'elles, provenant du petit coffre *F 7 de la tranchée Tr 3*, correspond à un petit fragment de micaschiste large de 2,3 cm présentant des bords biseautés. L'autre individu issu du *fait F8* de la même tranchée est un petit bloc d'une roche sombre microgrenue et litée, portant quelques impacts punctiformes épars sur l'une de ses faces.

Conclusion

Le diagnostic réalisé sur 7740 m² au lieu-dit Kérivaud, dans une parcelle longeant la Route d'Auray et en contrebas du tumulus du Mané Lud a livré des vestiges empierrés et mobiliers attribués à la période néolithique et protohistorique et plus particulièrement à l'âge du Bronze. Ceux-ci se situent d'une part en haut de pente, à proximité du Mané Lud et d'autre part en bas de pente, où ils sont les plus nombreux et les plus significatifs. Si dans le cadre du diagnostic, la majorité des dispositifs empierrés n'ont pu être caractérisés, la présence dans la *tranchée Tr3* d'un petit coffre funéraire (*Fait F7*) appartenant probablement à la période de l'âge du Bronze traduit un contexte funéraire. Plus imposant est un aménagement sub-rectangulaire (*Fait F3*) mis au jour dans la même tranchée et que l'on suit sur une 10^m de mètres de long et sur 4 m de large. Bien qu'il n'ait pas été possible de dater cette structure, elle pourrait correspondre à un monument imposant (central ?) autour duquel s'agrègent différents dispositifs (coffre, tombe, structure à pierres chauffées ?).

Par ailleurs, un lot conséquent de tessons de céramique néolithique et protohistorique a été prélevé, et si la grande majorité d'entre eux provient des niveaux de colluvions, une quantité notable est issue de la *tranchée Tr3* et plus particulièrement aux abords des structures de pierres. L'étude de ce corpus n'a toutefois pas permis de sérier ces aménagements entre le Néolithique et l'âge du Bronze, mais plusieurs éléments diagnostiques se portent vers l'âge du Bronze ancien. L'étude lithique et macrolithique, bien que se basant sur un petit corpus, conforte cette fourchette chronologique avec d'une part, une orientation vers le Néolithique ancien/moyen au regard de la qualité des matières premières siliceuses et d'autre part vers le Néolithique Final ou le Bronze ancien, notamment par la présence d'une meule en cuvette.

Au final, même si les données restent à ce stade lacunaires, le diagnostic a révélé l'existence notable de vestiges empierrés et mobiliers du Néolithique à l'âge du Bronze, à proximité immédiate du tumulus du Mané Lud.

Bibliographie

Cassen 2007

CASSEN (S.) - *Le Mané Lud en images, Interprétations de signes gravés sur les parois de la tombe à couloir néolithique de Locmariaquer (Morbihan)*, Gallia Préhistoire, 49, 2007, p.197-258.

Cassen, Lefèbvre, Vaquero Lastres, Collin 2005

CASSEN (S.), LEFEBVRE (B.), VAQUERO LASTRES (J.), COLLIN (C.) - *Le Mané Lud en sauvetage (Locmariaquer, Morbihan). Enregistrement et restitution de signes gravés dans une tombe à couloir néolithique*, L'Anthropologie n°109, p.325-384.

Donnart 2015

DONNART (K.) - *Le macro-outillage dans l'Ouest de la France : pratiques économiques et techniques des premières sociétés agropastorales*, thèse de doctorat, Université de Rennes 1, Rennes, 659 p.

Gaillard 1883

GAILLARD (F.) - *Fouille du cimetière celtique de l'île Thinic*, Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan, p.231.

Galles, Mauricet 1864

GALLES (R.), MAURICET (A.) - *Étude sur le Mané-Lud en Locmariaquer*, Vannes, Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan Imprimerie Galles p.78-89

Gaumé 1994

GAUME (E.) - *Locmariaquer « Le domaine de Kérivaud »*, Document Final de Synthèse de diagnostic archéologique, AFAN Grand-Ouest, SRA Bretagne.

Hamon C, Brisotto, Milleville, Monchablon, Aubry, Cousseran-Nere, Jaccottey, Donnart, Gisclon 2017

HAMON (C.), BRISOTTO (V.), MILLEVILLE (A.), MONCHABLON (C.), AUBRY (L.), COUSSERAN-NERE (S.), JACCOTEY (L.), DONNART (K.), GISCLON (J.-L.) - *Évolution des meules va-et-vient du Néolithique à l'âge du Fer en France : exploitation de la base de données du PCR meule*, in Buchsenschutz O., Lepareux-Couturier S., Fronteau G. (dir.), *Les meules à grain du Néolithique à l'époque médiévale : technique, culture, diffusion*, actes du 2ème colloque du 15 au 17 mai 2014 à Reims, Revue Archéologique de l'Est, supplément 43, p.285-300.

Juhel 2018

JUHEL (L.) - *Un cimetière du Bronze Ancien, Mané Mourin, le Bono*, (Morbihan), Rapport Final d'Opération de fouille, Inrap Grand Ouest, SRA Bretagne, 321 p.

Lemée 2019

LEMEE (M.) - *Mise en 2x2 voies de la N164, Magorven, Châteauneuf du Faou, (Finistère) : Une nécropole de l'âge du Bronze ancien II - début du Bronze moyen, un établissement rural du Haut-Empire et des charbonnières* Rapport Final d'Opération de fouille, Inrap Grand Ouest, SRA Bretagne, p.108-111.

Le Rouzic 1912

LE ROUZIC (Z.) - *Carnac : fouilles faites dans la région. Dolmen à galerie et grand dallage du Mané Lud*, Vannes, Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan, Imprimerie Galles, p. 225-232.

Le Rouzic 1921

LE ROUZIC (Z.) - *Nouveaux coffres de pierres à l'Isle Thinic, commune de Saint-Pierre-Quiberon*, Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan

Monchablon 2014

MONCHABLON (C.) - *Les meules de la fin du Néolithique dans le nord de la France : premiers résultats typo-chronologiques*. In Louboutin C. et Verjux C. (eds.). *Zones de production et organisation des territoires au Néolithique. Espaces exploités, occupés, parcourus. Actes du 30^e colloque interrégional sur le Néolithique (2011, Tours)*, Revue Archéologique du Centre de la France, supplément n° 51, p. 267-278.

Pirault 2003

PIRAULT (L.) - *L'agglomération antique de Locmariaquer (Morbihan), Etat des connaissances*, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, Tome 110 n°1, p.7 à 27.

Roy 2008

ROY (E.) - *Diagnostic archéologique avant la construction d'une maison de particulier implantée à proximité immédiate du Tumulus de Mané Lud à Locmariaquer (Morbihan)*, Rapport Final d'Opération de Diagnostic Archéologique, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne.

Thoron, Lotton 2017

THORON (S.), LOTTON (A.-M.) - *Baden (56), Rue Du Lannic, installation funéraire l'âge du Bronze et occupation domestique de La Tène au début de l'époque Romaine*, Rapport Final d'Opération de fouilles archéologiques, Eveha, SRA Bretagne.

Liste des figures

Fig.1 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, Localisation du diagnostic sur fond de carte IGN au 1/250000° et au 1/25000° (© V. Brisotto, Inrap)	30
Fig. 2 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, Localisation du diagnostic sur ortho photographie (© V. Brisotto , Inrap, sources © IGN-BdOrtho)	31
Fig. 3 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, Localisation du diagnostic sur ortho plan cadastral actuel (© V. Brisotto , Inrap, sources ©IGN- BdParcellaire)	32
Fig. 4 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, Vue de la Route d'Auray (de l'est) de l'emprise du diagnostic et du tumulus du Mané Lud (source © GoogleEarth)	32
Fig.6 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, Localisation du diagnostic sur fond de carte géologique au 1/250 000° (© V. Brisotto, Inrap, source ©BRGM-InfoTerre)	33
Fig.5 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, Localisation du diagnostic sur fond de plan RGEAlti-MNT-Lambert93-IGN69 (© V. Brisotto, Inrap, source ©IGN-BdAlti)	33
Fig.7: Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, A – vue du nord-est de la tranchée Tr 6 ; B- vue de l'ouest de la tranchée Tr7 (© V. Brisotto, Inrap)	34
Fig.8 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, Localisation des logs sur fond de plan avec courbes de niveau et relevés des logs stratigraphiques au 1/50e (relevés S. Hinguant (log 1 à 4), V. Brisotto (log.5 à 8), (© V. Brisotto, Inrap, source © IGN-BdAlti)	35
Fig.9 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, log 4 de la tranchée Tr2 (© V. Brisotto, Inrap)	36
Fig.10 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, log 8 de la tranchée Tr4 (© V. Brisotto, Inrap)	36
Fig.11 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, Localisation du diagnostic sur fond de carte archéologique (© V. Brisotto, Inrap, source ©, Carte Archéologique-SRA)	37
Fig.12 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, Plan du Mané Lud (Galles et Mauricet, 1864)	37
Fig.13 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, plan général du diagnostic sur fond de plan cadastral avec courbes de niveau (© V. Brisotto, Inrap, sources © IGN-BdAlti, ©IGN-BdParcellaire)	40
Fig.14 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, traces de labours, A- localisation du bloc du fait F3 de la tranchée Tr3 (photo B), B- bloc du fait F3, tranchée Tr 3 ; C- bord de la meule du fait F4 de la tranchée F3, D- dalle fait F2, de la tranchée 1, (© V. Brisotto, Inrap)	41
Fig.15 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud : plan des faits des tranchées Tr 1 et Tr4 avec vues des faits et relevé de coupe le log du fait F1 de la tranchée Tr1 (© V. Brisotto, Inrap)	43
Fig.16 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, plan du fait F2 de la tranchée Tr 2, (© V. Brisotto, Inrap)	44
Fig.17 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, vue du sud-est de la tranchée Tr 3 (© V. Brisotto, Inrap)	44
Fig.18 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, plan de la tranchée Tr 3 (© V. Brisotto, Inrap)	45
Fig.19 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, vues de la tranchée Tr 3, A- du sud-est, B- du nord-ouest (© V. Brisotto, Inrap)	45
Fig.20 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, plan du fait F3 de la tranchée Tr 3, (© V. Brisotto, Inrap)	46
Fig.21 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, relevé de coupe du sondage Sd 2 du fait F3 de la tranchée Tr 3, (© V. Brisotto, Inrap)	46
Fig.22 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, vues du sondage Sd 1 du fait F3 de la tranchée Tr 3, (© V. Brisotto, Inrap)	47
Fig.24 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, plan et vue du fait F7 de la tranchée Tr3 (© V. Brisotto, Inrap)	48
Fig.23 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, relevé de coupe du sondage Sd 1 du fait F3 de la tranchée Tr 3, (© V. Brisotto, Inrap)	48
Fig.25 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, vue du fait F4 (avec meule à cuvette), du sondage Sd 3 du fait F4 dans la tranchée Tr3 avec relevé de coupe (© V. Brisotto, Inrap)	49
Fig.26 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, vue du fait F 8 de la tranchée Tr3 (© V. Brisotto, Inrap)	50
Fig.27 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, plan des faits F1, F2 et F5, de la tranchée Tr3 avec vues des faits F1 et F2 (© V. Brisotto, Inrap)	51
Fig.28 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, vue du fossé F1 de la tranchée Tr5 (© V. Brisotto, Inrap)	51
Fig.29 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, vues et relevés de coupes des fossés F10 et F11 de la tranchées Tr3 (© V. Brisotto, Inrap)	52
Fig.30 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, éléments céramique et de terre cuite (© T. Nicolas, Inrap)	54
Fig.31 : Locmariaquer, Kérivaud. Matières premières lithiques par provenance.	55
Fig.32 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, matières premières siliceuses, A- meulière, B- silex calcédonieux gris ? (© V. Brisotto, Inrap)	57
Fig.33 : Locmariaquer, Kérivaud. Décompte des pièces techniques (en gris) et de l'outillage (en noir) en silex et roches siliceuses autres que le quartz.	57
Fig.34 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, meule en cuvette en granite du fait F4 de la tranchée Tr3 (© V. Brisotto, Inrap)	58
Fig.35 : Locmariaquer, Route d'Auray-Kérivaud, pierre à cupules en granite issue du fait F 1 de la tranchée Tr3 (© V. Brisotto, Inrap)	59

Annexe : Résultats des datations ^{14}C

BetaCal 3.21

Calibration of Radiocarbon Age to Calendar Years

(High Probability Density Range Method (HPD): INTCAL13)

(Variables: $\delta^{13}\text{C} = -23.0$ o/oo)

Laboratory number **Beta-567971**

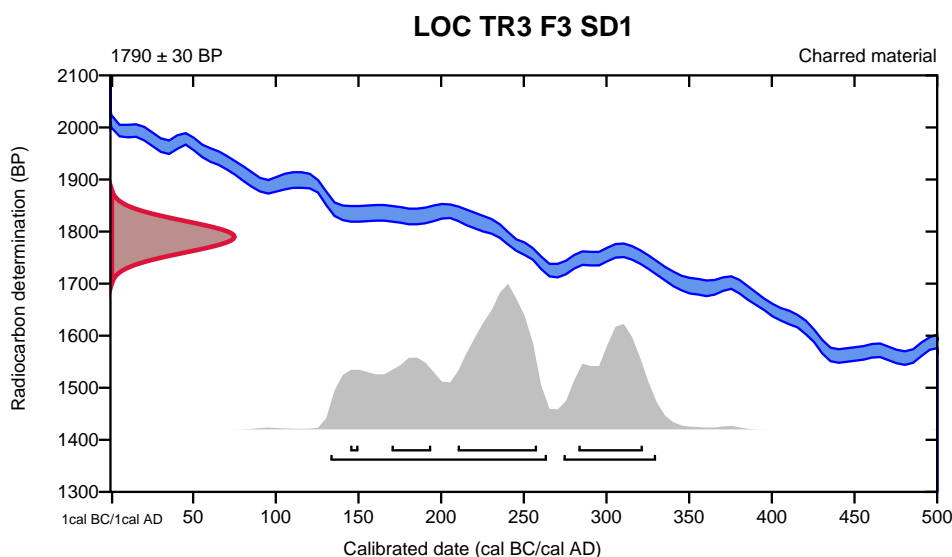
Conventional radiocarbon age **1790 \pm 30 BP**

95.4% probability

(68.5%)	133 - 264 cal AD	(1817 - 1686 cal BP)
(26.9%)	274 - 330 cal AD	(1676 - 1620 cal BP)

68.2% probability

(34.4%)	210 - 258 cal AD	(1740 - 1692 cal BP)
(21.1%)	283 - 322 cal AD	(1667 - 1628 cal BP)
(10.7%)	170 - 194 cal AD	(1780 - 1756 cal BP)
(2%)	145 - 150 cal AD	(1805 - 1800 cal BP)



Database used
INTCAL13

References

References to Probability Method

Bronk Ramsey, C. (2009). Bayesian analysis of radiocarbon dates. *Radiocarbon*, 51(1), 337-360.

References to Database INTCAL13

Reimer, et al., 2013, *Radiocarbon*55(4).

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

III. Inventaires techniques

Inventaire du mobilier céramique

Tranchée	Fait	pfdeur	SD	Catégorie	Description	Nombre de fragments	Poids (gr.)	Datation
2	2			Céramique	teillons	6	44	Protohistoire
3	1			Céramique	teillons	3	12	Protohistoire
3	3	-0.2	1	Céramique	teillons	1	7	Néolithique ou Protohistoire
3	3	-0.1/-0.2	1	Céramique	teillons	4	24	Protohistoire
3	3			Céramique	teillons	6	39	Protohistoire
3	4		3	Céramique	teillons dont 1 fond plat et 1 fond rond	7	173	Néolithique et Protohistoire
3	4			Céramique	teillons dont 2 bords, 3 éléments de formes	29	364	Bronze ancien
3	5			Céramique	teillons fond plat	1	21	Protohistoire
3	6			Céramique	teillons dont une languette et 1 éléments de forme	16	224	Bronze ancien
3	7			Céramique	teillons	8	53	Protohistoire
3	8			Céramique	teillons	3	10	Protohistoire
3	9			Céramique	teillons dont 1 bord éversé	2	28	Protohistoire
3	10			Céramique	teillons	2	13	Protohistoire
3	autour de F4			Céramique	teillons dont 1 fond plat	11	173	Protohistoire
4	1			Céramique	teillons	23	163	Protohistoire
5	vers F1	-0.35		Céramique	teillons	1	22	Protohistoire
1 centre est		-0.6/-0.7		Céramique	teillons	3	31	Protohistoire et Médiéval
1 nord ouest				Céramique	teillons	6	22	Médiéval
1 sud est		-0.3/-0.5		Céramique	teillons dont 1 vernissé	4	13	Protohistoire, Médiéval et Moderne
1 sud est		-0.4/-0.6		Céramique	teillons dont 2 bords	13	65	Protohistoire et Médiéval
2 centre		-0.4		Céramique	teillons	4	24	Médiéval
2 est	vers F2	-0.6/-0.8		Céramique	teillons	17	151	Protohistoire et Médiéval
2 est		-0.3/-0.6		Céramique	teillons dont 1 bord	7	34	Protohistoire et Médiéval
2 est		-0.6/-0.8/-1		Céramique	teillons dont 1 fgt anse ou bord et languette multiforée	27	203	Néolithique et Protohistoire
3 centre		-0.65		Céramique	teillons	6	45	Protohistoire
3 extension F3				Céramique	teillons 1 bord	1	23	Moderne
3 extension F4				Céramique	teillons	3	24	Moderne
3 nord ouest	vers F4	-0.6		Céramique	teillons	20	182	Protohistoire
3 nord ouest		-0.6		Céramique	teillons dont 1 fond rond	41	488	Néolithique
3 sud est		-0.8/-1		Céramique	teillons dont 1 cordon lisse fond rond	20	227	Néolithique
4 centre		-0.6/-0.8		Céramique	teillons dont 1 languette et 1 cordon lisse	15	277	Bronze ancien et Protohistoire
4 est		-0.6/-0.8		Céramique	teillons dont 1 mamelon et fond rond	20	286	Néolithique et Protohistoire

Inventaire de la terre cuite

Tranchée	Fait	pfdeur	SD	Catégorie	Description	Nombre de fragments	Poids (gr.)	Datation
3	3			Terre Cuite		2	17	Protohistoire
3	4			Terre Cuite		1	32	
3	10			Terre Cuite		1	99	
1 nord ouest				Terre Cuite		1	3	
1 sud est		-0.3/-0.5		Terre Cuite		2	5	
2 centre		-0.4		Terre Cuite		2	81	
2 est	vers F2	-0.6/-0.8		Terre Cuite		1	62	
2 est		-0.3/-0.6		Terre Cuite		5	109	
3 centre		-0.65		Terre Cuite	fusaiole	1	20	Protohistoire
3 centre		-0.65		Terre Cuite		2	64	
3 extension F4				Terre Cuite		4	43	
3 nord ouest		-0.6		Terre Cuite		3	661	
3 sud est		-0.8/-1		Terre Cuite		1	408	
4 centre		-0.6/-0.8		Terre Cuite		1	51	
4 est		-0.6/-0.8		Terre Cuite		3	35	

Inventaire du mobilier métallurgique

Tranchée	Fait	pfdeur	SD	Catégorie	Description	Nombre de	Poids (gr.)	Datation
4 est		-0.6/-0.8		Mob-métallurgique	scorie	1	135	

Inventaire du mobilier lithique

Contexte				Matériau	Comptage		Objet			stockage			
Tr.	Fait	us	précision		NR	NMI	usage	description	data-tion	état	traite-ment	con-dit.	caisse
1	décap.	NW (-0,30m)		silex côtier gris	1	1		galet brut		entier	lavage	sac	1
1	décap.	NW (-0,30m)		quartz blanc	1	1		caillou		frag.	lavage	sac	1
1	décap.	centre (-0,30m)		meulière ? à inclusions noires	1	1		tablette avivage plein déb.		entier	lavage	sac	1
1	décap.	centre (-0,30m)		meulière ? à inclusions noires	1	1		éclat		frag.	lavage	sac	1
1	décap.	centre (-0,30m)		silex calcédonieux gris ? (roche sili-ceuse grise litée plage cort. rouge	1	1		tablette avivage plein déb.		entier	lavage	sac	1
1	décap.	centre (-0,30m)		quartz blanc	2	2		caillou		frag.	lavage	sac	1
1	décap.	SE (-0,30/-0,50m)		meulière ? à inclusions noires	1	1	nucléus	nucléus multidirectionnel		frag.	lavage	sac	1
1	décap.	SE (-0,30/-0,50m)		silex gris verdâtre	1	1		éclat laminaire		roulé	lavage	sac	1
1	décap.	SE (-0,40/-0,60m)		silex blond	1	1		lame brute 2 pans		entier	lavage	sac	1
2	décap.	centre (-0,60m)		silex ind.	1	1		galet brut		entier	lavage	sac	1
2	décap.	centre (-0,60m)		silex gris	1	1		lame flanc plein déb.		entier	lavage	sac	1
2	décap.	centre (-0,60m)		quartz cristallisé	1	1		éclat		frag.	lavage	sac	1
2	décap.	E (-0,60/-0,80m)		quartz blanc	1	1		bloc		frag.	lavage	sac	1
2	décap.	E (-0,80/-1,00m)		quartz blanc	1	1		bloc filonien exploité ?		frag.	lavage	sac	1
2	F2			silex côtier gris	1	1		demie galet cortical		frag.	lavage	sac	1
2	F2			quartz cristallisé	2	2		éclat		frag.	lavage	sac	1
3	décap.	NW (-0,60m)		quartz blanc	1	1		bloc anguleux		frag.	lavage	sac	1
3	décap.	NW (-0,60m)		quartz hyalin	1	1		éclat épais		entier	lavage	sac	1
3	décap.	NW (-0,60m)		meulière ? à inclusions noires	1	1		tablette avivage plein déb.		entier	lavage	sac	1
3	F2			silex blond	1	1		éclat plein déb.		entier	lavage	sac	1
3	F3			quartz cristallisé	3	3		éclats		frag.	lavage	sac	1
3	F3			quartz hyalin	1	1		casson ?		frag.	lavage	sac	1
3	F3			quartz blanc	1	1		caillou		frag.	lavage	sac	1
3	F3			quartzite ?	1	1		éclat cortical brûlé		frag.	lavage	sac	1
3	F3			silex gris foncé	1	1		éclat cortical		frag.	lavage	sac	1
3	F3			silex blond	1	1	nucléus	nucléus bipolaire enclume		entier	lavage	sac	1
3	F3	sond.1 (-0,20m)		silex caramel	1	1		lame 2 pans plein déb.		distal	lavage	sac	1
3	décap.	prox. F4		silex ind.	1	1		esquille corticale brûlée		entier	lavage	sac	1
3	décap.	prox. F4		quartz blanc et cristallin	6	6		blocs et éclats		frag.	lavage	sac	1
3	décap.	NW-proxF4 (-0,60m)		quartz blanc	1	1	rabot ?	éclat retouché ?		entier	lavage	sac	1
3	F4			quartz blanc et cristallin	4	4		blocs et éclats		frag.	lavage	sac	1
3	F4			quartz hyalin	1	1		éclat		frag.	lavage	sac	1
3	F4			silex noir	1	1		éclat retouché plein déb.		frag. mésial	lavage	sac	1
3	F4	sond.3		quartz blanc filonien	1	1		bloc		frag.	lavage	sac	1
3	F4	sond.3		quartz blanc	1	1		éclat retouché ?		entier	lavage	sac	1
3	F5			quartz blanc	2	2		cailloux		frag.	lavage	sac	1
3	F5			silex ind.	1	1		esquille corticale roulée		frag.	lavage	sac	1
3	F5			silex ind./quartzite ?	1	1		éclat roulé/patiné		frag.	lavage	sac	1
3	F9			quartz cristallisé	1	1	nucléus ?	bloc facetté enlèvements surfaciques		entier	lavage	sac	1
3	F10			silex gris clair	1	1		prox. éclat large plein déb.		frag.	lavage	sac	1
4	F1			quartz blanc	1	1		caillou		frag.	lavage	sac	1
4	F1			quartz hyalin	1	1		esquille		frag.	lavage	sac	1
4	F1			silex blond	1	1		tablette avivage plein déb.		entier	lavage	sac	1

Inventaire du mobilier macrolithique

Contexte				Comptage		Objet		stockage			
Tr.	Fait us	précision		NR	NMI	usage	description	état	traitement	condit.	caisse
3	F1			1	1	Pierre à concasser ? enclume ?	Pierre à cupules	entier	lavage	sac	1
3	F7			1	1	indéterminé	frag. outil poli à bords biseautés	frag.	lavage	sac	1
3	F8			1	1	enclume ?	galet brut	entier	lavage	sac	1
2	décap.	E (-0,80/-1,00m)		1	1	boucharde	galet percuté, émoussé	frag.	lavage	sac	1
3	4	surface		1	1	meule va-et-vient	en cuvette	complet	lavage	sac	2

Diagnostic archéologique

Vestiges du Néolithique à l'âge du Bronze à proximité du tumulus du Mané Lud

Chronologie

Néolithique
Âge du bronze
Protohistoire
Moyen-âge
Epoque moderne

Le diagnostic archéologique réalisé Route d'Auray à Locmariaquer sur une surface de 7740 m² à proximité du tumulus du Mané Lud a livré plusieurs vestiges empierrés dont certains sont structurés et relativement bien conservés. Parmi eux, figure un petit coffre funéraire.

D'autres amas de blocs dégagés de façon partielle paraissent moins bien conservés, mais sont néanmoins assurément anthropiques.

Sujets et thèmes

Aménagement empierré
Coffre funéraire
Structure à pierres
chauffées
Fossé

La présence notable d'éléments céramiques et lithiques prélevés aux abords de ces aménagements mais également lors du décapage des tranchées témoignent d'une occupation des lieux entre le Néolithique et l'âge du Bronze.

La présence de quelques terres cuites architecturales antiques et d'éléments céramiques médiévales, semble quant à elle résiduelle.

Mobilier

Céramique
Terre cuite
Lithique
Macrolithique

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon CS 67737
35 577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40 grand-ouest@inrap.fr

www.inrap.fr

Septembre 2020